

Hydro investit un milliard dans l'efficacité énergétique

Page A 3



Des profits records pour Shell et l'Impériale

Page A 7

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

Vol. XCV N° 240

LE VENDREDI 22 OCTOBRE 2004

87c + TAXES = 1\$



Quand un cerveau devient ordinateur de poche

Un chercheur met au point un «cerveau» capable de piloter un simulateur de vol

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

L'affaire frise la science-fiction. Un scientifique de l'université de la Floride (UF) aurait mis au point un «cerveau» vivant capable de piloter un simulateur de vol. Annoncée hier par cette université américaine, l'innovation aurait pour but de mieux comprendre comment les cellules du cerveau fonctionnent en réseau. Le projet ouvre toutefois la porte à d'autres d'applications, dont la plus obsédante est certainement une éventuelle hybridation du cerveau et de la machine.

Le petit cerveau est formé d'une collection de 25 000 neurones vivants et de cellules prélevés sur le cerveau d'un rat

Concrètement, le petit cerveau fabriqué par l'UF est formé d'une collection de 25 000 neurones vivants et de cellules nerveuses qu'on a prélevés sur le cerveau d'un rat et cultivés à l'intérieur d'un simple disque de verre. Tenant sur la paume de la main, le cerveau ainsi créé a l'air bien chétif dans sa fine cage de verre mais n'en est pourtant pas moins extrêmement actif et efficace.

La découverte est d'autant plus fascinante que le cerveau a vraisemblablement «appris» à être efficace. Une nuance de taille qui est apparue très rapidement une fois que le cerveau a été relié à un simulateur de vol, a noté avec enthousiasme l'instigateur de cette étude, Thomas DeMarse, professeur au département d'ingénierie biomédicale de l'UF.

Pour ce faire, le chercheur a improvisé une connexion entre le cerveau expérimental et un simulateur de vol de F-22 Raptor au moyen d'électrodes. «L'ensemble prend essentiellement la forme d'un disque

VOIR PAGE A 10: CERVEAU

COMMANDITES

Guité veut témoigner à huis clos

La GRC procède à l'arrestation d'un publicitaire de Montréal

À lire en page A 2



INDEX

7	Annances.....	B 6	Monde.....	A 5
7	Avis publics ..	B 4	Mots croisés ..	B 6
7	Cinéma.....	B 3	Nature.....	B 7
7	Décès.....	B 6	Resto.....	B 5
7	Éditorial.....	A 8	Sports.....	B 7
7	Idées.....	A 9	Télévision.....	B 2
7	Météo.....	B 5	Week-end.....	B 1

Copps charge Martin

L'ex-ministre des Finances préférerait l'équilibre budgétaire à la Loi canadienne sur la santé

SUE BAILEY

Ottawa — Paul Martin voulait mettre la Loi canadienne sur la santé au rancart lorsqu'il était ministre des Finances et qu'il concentrait ses efforts à réduire le déficit, soutient l'ancienne vice-première ministre libérale Sheila Copps

dans un nouveau livre politiquement explosif.

Mme Copps, une proche de l'ex-premier ministre Jean Chrétien, battue par Paul Martin lors de la dernière course à la direction du Parti libéral du Canada, dit qu'elle a insisté pour que le budget de 1995 soit modifié à la dernière minute de façon à éviter que l'intention de M. Martin n'aille plus loin.

Le document comprenait le plan de M. Martin «pour mettre fin à la loi surannée sur la santé et la remplacer avec quelque chose de plus flexible après discussion avec les provinces», dit Mme Copps dans son livre *Worth Fighting For*, qui sortira en librairie au début de

VOIR PAGE A 10: COPPS

De Passe-partout à l'animalerie



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Comment choisit-on un nom pour une garderie? Les propriétaires ont une discrétion totale.

Québec publie son propre bulletin des écoles

Une riposte au palmarès de L'Actualité, jugé incomplet et sans nuances

TOMMY CHOUINARD

Québec — Le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, riposte au palmarès des écoles secondaires du magazine *L'Actualité* une semaine avant la parution de la version 2004. Québec propose en effet son propre bulletin, dans lequel les écoles ne sont toutefois pas mises en rang.

Le ministère de l'Éducation a décidé de dévoiler sur son site Internet une foule de statistiques, dont certaines inédites, sur chacune des écoles primaires et secondaires du Québec afin de permettre aux parents de mieux «magasiner» une école, selon les dires du ministre.

Le nombre d'élèves, le taux de diplomation, la réussite aux épreuves ministérielles uniques et même l'indice de faible revenu pour chaque école figurent dans la base de données rendue accessible par le ministère (www.meq.gouv.qc.ca/donnees-parecole). Les écoles ne sont cependant pas comparées entre elles en fonction de leur performance au chapitre de la réussite des élèves.

Dans un guide sur «l'information et la reddition de comptes aux parents et à la communauté» présenté hier, Québec demande par ailleurs aux directions et aux conseils d'établissement de rendre public un «journal de bord» qui révèle «leurs forces et leurs faiblesses», tant sur le plan des résultats scolaires que sur celui des activités parascolaires, des programmes particuliers et des règles de conduite. Un établissement devra par exemple présenter le plan de réussite qu'il a adopté et démontrer si les objectifs fixés ont été atteints. Le bulletin qui sera produit par

«Tout parent a le droit de connaître les réalisations et les orientations d'une école»

VOIR PAGE A 10: BULLETIN

Le Québec gaga, comme dans «garderie»

Les garderies et centres de la petite enfance (CPE) francophones ont souvent des noms extravagants, voire étranges. Lorsqu'il veut exprimer le «mignon», le gentil, l'enfantin, le coquin, etc., le Québec se montre d'une inventivité débridée, surprenante mais parfois malhabile. Enquête — avec un sourire — sur cette poésie révélatrice d'un certain rapport à l'enfance.

ANTOINE ROBITAILLE

Il y en a des banals, évidemment, comme La Garderie Métro Saint-Michel. Il y a les classiques, comme Le Jardin des merveilles ou La Ribambelle. Mais une chose saute aux yeux de quiconque se penche sur n'importe quelle liste de noms de garderies et de CPE (pour parler la langue bureaucratique imposée en 1997, les «centres de la petite enfance»): le Québec francophone est fou de ses enfants. Fou, voire complètement gaga, il le devient souvent lorsqu'il a à baptiser ces endroits où près de 375 000 de ses rejetons de zéro à quatre ans (167 000 dans les CPE, qui sont publics, et 207 000 dans les garderies privées) passent le plus clair de leur temps. Alors que les *day care* anglophones prennent surtout le nom de l'endroit où ils logent (Saint James Day Care, West Island Day Care) ou de leur fondatrice (Sandra's

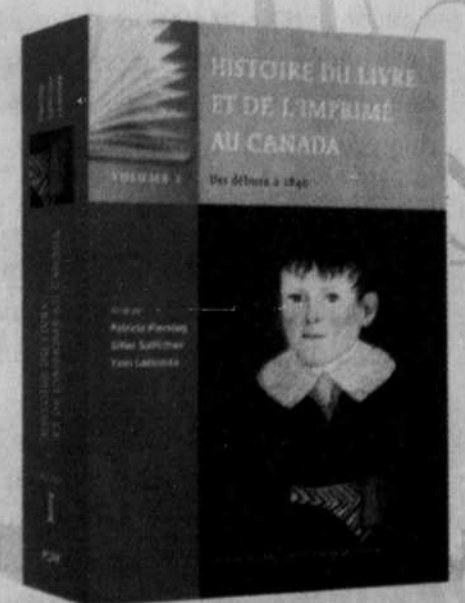
Day Care), les francophones se font poètes. Ce faisant, ils cherchent à présenter ces institutions comme une sorte d'éden de proximité, de convivialité, totalement enchanté — les enfants y sont souvent des «lutins» —, sans conflits, où tout le monde est ami. Un univers qui semble avoir été créé par les concepteurs de *Passe-Partout* assistés par la juge Andrée Ruffio.



Passe-partout partout

Passe-partout? Commençons par là: l'esprit de cette émission marquante de Radio-Québec (aujourd'hui Télé-Québec) des années 70, qui a cristallisé une conception québécoise de l'enfance de l'après-Révolution tranquille — époque post-Aurore où les garderies sont apparues —, est... partout. Normal: comme le nom des villages québécois, presque tous baptisés d'après un «saint», illustrent une époque catholique, les

Les Presses de l'Université de Montréal



Histoire du livre et de l'imprimé au Canada

VOLUME I Des débuts à 1840

Dirigé par Patricia Fleming, Gilles Gallichan et Yvan Lamonde

570 PAGES • 75 \$

PUM

Université de Montréal

VOIR PAGE A 10: GARDERIE

• LES ACTUALITÉS •

Un autre grain de sable dans l'engrenage du PQ

Québec — La crise s'est aggravée encore un peu plus hier au sein du Parti québécois, qui a évité in extremis que l'un de ses députés joigne sa voix à celle de l'Action démocratique du Québec.

Le député de L'Assomption, Jean-Claude St-André, a en effet ajouté du sable dans l'engrenage en signant une motion conjointe avec l'ADQ, qui exigeait le transfert au Québec de tous les pouvoirs de perception des impôts.

Or la proposition avait déjà été présentée par M. St-André au conseil national du PQ, en fin de semaine dernière, et avait été écartée par le comité du conseil, qui la jugeait «irrecevable».

Déçu, le député s'est donc tourné vers l'ADQ, qui propose dans son programme constitutionnel de faire du Québec le seul percepteur d'impôts sur son territoire.

La motion, préparée par M. St-André et le député adéquiste de Chutes-de-la-Chaudière, Marc Picard, se lisait comme suit:

«Que l'Assemblée nationale mandate le ministre des Finances pour présenter un projet de loi visant à faire du gouvernement du Québec l'unique percepteur des impôts sur son territoire et que le premier ministre, le ministre des Finances et le ministre des Affaires intergouvernementales défendent cette position lors des prochaines rencontres fédérales-provinciales.»

Quelques minutes avant la période de questions à l'Assemblée nationale, les parlementaires péquistes sont parvenus à convaincre M. St-André de «surseoir» à la présentation de la motion, lui promettant en échange de débattre du dossier en caucus dès la semaine prochaine.

Loin de s'estimer muselé, le député St-André pavoisait après avoir poussé son parti dans les câbles.

Une porte-parole de l'ADQ a indiqué que le parti était tout à fait disposé à présenter de nouveau la motion conjointe, si M. St-André en exprime le souhait.

Presse canadienne

Un troisième accusé dans le scandale des commandites

Jacques Paradis, de la firme Publicité Martin, devra répondre à des accusations de fraude

ROLLANDE PARENT

Une troisième personne du milieu de la publicité a été accusée hier dans le cadre du dossier des commandites fédérales. Il s'agit de Jacques Paradis, d'Outremont, qui a déjà été actionnaire principal et président de la firme Publicité Martin.

La faute reprochée est une fraude de 98 000 \$ qu'il aurait commise au moyen de fausses factures présentées au gouvernement canadien en 1998 à l'occasion d'une commandite accordée aux Expos de Montréal.

La GRC, qui a annoncé l'arrestation de l'homme de 49 ans, a indiqué que le montant de la commandite en

cause était de 314 000 \$. Curieusement, sur le site Internet du ministère des Travaux publics du Canada, on peut voir que le contrat accordé à Publicité Martin en 1998 en faveur des Expos de Montréal était plutôt d'une valeur de 1,2 million.

Quoi qu'il en soit, M. Paradis est devenu hier la troisième personne du milieu de la publicité à faire l'objet d'accusations. Avant lui, Jean Brault, de Groupaction, et Paul Coffin, de Communications Coffin, avaient été accusés.

Un seul fonctionnaire a été accusé jusqu'ici, soit Charles Guité, ancien responsable du programme de commandites. Présent contre lui six chefs d'accusation de complot et de fraude totalisant près de deux millions.

Alors que M. Paradis devra se présenter en cour le 1^{er} novembre pour être informé de la suite des événements, MM. Guité et Brault devraient connaître d'ici quelques jours, le 1^{er} novembre, la date de leur procès, prévu pour le printemps prochain.

Quant à Paul Coffin, il a été accusé en septembre 2003 d'avoir falsifié des factures permettant de détourner environ deux millions par rapport à 18 événements publicitaires organisés au Québec.

Publicité Martin n'existe plus depuis le printemps 2003, moment où Communication et Stratégie et OSL Marketing ont acquis l'agence et baptisé la nouvelle entité OSL-Martin.

Sur les 721 contrats de commandite attribués à des firmes de publicité par Travaux publics Canada entre 1997 et 2000, Publicité Martin n'en a obtenu que quatre. Les trois autres contrats s'élevaient à 75 000 \$, en 1998-99, pour les Fêtes gourmandes, à 57 500 \$, en 1999-2000, pour les Arts gourmands de Sainte-Adèle et à 120 000 \$, en 1997-98, pour le Salon des métiers d'art de Montréal.

Jacques Paradis a été président de l'Association des agences de publicité du Québec et a à ce titre participé à la Semaine de la pub qui s'est déroulée en novembre 2000 à Paris.

Presse canadienne

Charles Guité veut témoigner à huis clos à la commission Gomery

Une autre fonctionnaire témoigne de la centralisation particulière des décisions

ISABELLE RODRIGUE

Ottawa — Lorsque Evelyn Marcoux est entrée en poste à la direction générale des services de communication de Travaux publics, en août 1998, elle devait être responsable du programme de commandites. Pourtant, pendant les six mois où elle aura cette responsabilité, elle n'aura pratiquement pas d'emprise sur ce programme étant donné la mainmise de son supérieur, le directeur Charles Guité.

Pendant son témoignage devant la commission Gomery, hier, Mme Marcoux a fait état d'exemples répétés où elle était mise à l'écart dans la gestion du programme. Son supérieur, M. Guité, s'accaparait pratiquement toutes les décisions, les communiquant parfois à des employés sans même aviser Mme Marcoux.

«Je n'avais vraiment pas l'impression d'avoir une mainmise sur le programme ou du contrôle sur ce qui se passait», a relaté le témoin. En fait, je n'avais pas de contrôle sur ce qui se passait.»

Plus encore, les efforts de la gestionnaire en vue d'améliorer le programme et de combler des lacunes sur le plan des règles ont été tués dans l'œuf par M. Guité.

«Probablement que les initiatives que j'essayais de mettre en place n'étaient pas bienvenues», a déclaré Mme Marcoux.

Avec le recul, Mme Marcoux réalise maintenant qu'elle n'a jamais su comment les dossiers de commandites étaient gérés, entre la direction générale des communications et les agences de publicité. M. Guité ne lui déléguait que les demandes qui étaient refusées et pour lesquelles elle devait annoncer la mauvaise nouvelle aux requérants.

«Les soumissionnaires que je rencontrais, c'était seulement pour leur dire non [...] sans savoir pourquoi», a relaté la fonctionnaire, qui dit avoir fait beaucoup d'efforts pour tenter d'élaborer des critères d'évaluation des demandes de commandites.

Après six mois de travail dans ce climat, M. Guité retirera le dossier des commandites à Mme Marcoux, sans trop d'explication. La fonctionnaire est demeurée au sein de la direction des communications, gérant d'autres dossiers.

Depuis le début du scandale des commandites, M. Guité ressort comme l'un des acteurs clés de toute l'affaire. Son témoignage, fort attendu, devant la commission pourrait avoir lieu dans deux semaines, si les travaux continuent à se dérouler rondement.

Or l'ancien directeur du programme pourrait bien témoigner devant la Commission d'enquête sur le programme de commandites à l'abri des regards des médias.

Les avocats de M. Guité ont indiqué à la commission qu'ils ont l'intention de déposer une requête devant le juge John Gomery afin que le témoignage de leur client se déroule à huis clos.

M. Guité fait face à cinq accusations de fraude et à une accusation de complot de fraude pour un total de près de deux millions de dollars en rapport avec cinq contrats de commandites.

L'ancien directeur de l'équipe de gestion des commandites a plaidé non coupable à toutes ces accusations. La date du procès doit être fixée le 1^{er} novembre, alors que M. Guité sera de retour devant la Cour supérieure du Québec.

Richard Auger, l'avocat du fonctionnaire à la retraite, a expliqué que le huis clos est nécessaire afin de préserver l'intégrité du procès à venir et, surtout, ne pas menacer l'objectivité du jury qui reste encore à être formé.

«L'inquiétude que nous avons ne relève pas du fait que les informations qui seront dévoilées devant la commission pourraient être utilisées dans d'autres procédures, mais plutôt que les jurés qui seront sélection-

nés pour le procès criminel pourraient avoir entendu le témoignage de M. Guité devant la commission ou toute la publicité entourant l'affaire», a indiqué M. Auger.

M. Guité a déjà témoigné à deux reprises devant le comité parlementaire des Comptes publics, dont une fois à huis clos. Ces témoignages ont déjà fait l'objet de nombreux reportages.

Pour éviter de nuire à la bonne procédure du procès à venir, la commission a décidé d'écarter de tous ses travaux les cinq contrats à l'origine des accusations criminelles.

«Nous tenons à souligner aussi que nous avons continuellement à l'esprit le fait qu'il est prévu spécifiquement [...] que notre commission doit veiller à ne compromettre aucune enquête ou poursuite criminelle en cours», déclarait le procureur adjoint de la commission, Guy Cournoyer, dans sa déclaration d'ouverture lors de la première journée des audiences publiques, au début du mois de septembre.

Selon M. Auger, cette mesure n'est pas suffisante puisqu'il est difficile de séparer la question de la gestion du programme des commandites en fonction de contrats spécifiques.

Presse canadienne

l'agenda de presse du québec

une des premières règles en relations publiques et médiatiques consiste à planifier ses activités en évitant de provoquer des conflits d'horaires

L'Agenda de presse du Québec est un outil de planification qui permet de connaître les activités médiatiques prévues dans les prochains mois au Québec dans différentes sphères d'activité.

Les premiers utilisateurs de cette publication sont les journalistes et chercheurs - ils sont plus de 4000 au Québec - qui y trouvent des idées d'articles ou de reportages et y réfèrent pour obtenir rapidement des renseignements sur les événements à venir durant la prochaine année.

Lancements, conférences de presse, annonces gouvernementales, projections et visites de presse, manifestations, tournées médiatiques de porte-parole et remises de prix figurent parmi les activités listées dans cet agenda réalisé par l'agence de presse Événementiel, qui publie également l'Agenda public du Québec (congrès, colloques, salons, activités de levée de fonds, audiences publiques, journées, semaines et mois thématiques, festivals, championnats, etc.) et dix-huit agendas sectoriels touchant des domaines tels que la santé, l'éducation, le transport, l'environnement, la politique et la culture.

Relationnistes et responsables des communications d'entreprises et d'organismes privés et publics peuvent également avoir accès, sur abonnement, aux publications de l'Événementiel, et s'en servir collectivement pour éviter d'exposer leurs activités à venir à des créneaux conflictuels.



Pour en savoir plus sur l'Événementiel:
Site Internet: www.evenementiel.qc.ca
Téléphone: 514 526-3100

Informez l'Événementiel d'une activité à venir: soumettre@evenementiel.qc.ca

En tournée au Canada
Une rencontre inédite entre l'Orient et l'Occident



Le Cercle de l'Extase

Les Derviches tourneurs d'Alep

fma
Festival du Monde Arabe
Montréal

Les Chanteurs grégoriens de la Schola Saint-Grégoire

1^{er} et 2 novembre 20 h

Théâtre Maisonneuve
Place des Arts

Réservations : (514) 842-2112
Admission (514) 790 1245

www.festivalarabe.com



ACTUALITÉS



SOVERAINETÉ

Le Bloc définit le pays et laisse la stratégie au PQ

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Pendant que le Parti québécois discute de la manière et de l'échéancier en vue d'accéder à la souveraineté du Québec, son frère d'Ottawa, le Bloc, a plutôt choisi d'alimenter le débat avec de la « substance » et Pierre Paquette ont dévoilé la proposition principale 2005. Intitulé *Imaginer le Québec souverain*, le document sera débattu au cours des prochains mois par les militants souverainistes du Bloc pour finalement être amendé et approuvé au congrès du printemps prochain. Première étape: lors du conseil général, en fin de semaine à Sainte-Adèle.

La proposition détaillée sur 57 pages énonce des idées sur ce que devrait être le pays du Québec dans les champs de compétence actuellement détenus par le gouvernement du Canada ou partagés avec la province, comme la défense, la politique étrangère, la monnaie, le sport d'élite, l'environnement, etc. « Nous avons une expertise que le PQ n'a pas dans ces domaines et il faut en profiter pour mettre de la chair autour de l'os », a soutenu Yvan Loubier.

Par cette démarche, le Bloc veut tracer les grandes lignes d'un Québec souverain et donner un projet de société aux jeunes. « Les jeunes veulent plus qu'une critique du fédéralisme, il faut aller plus loin, leur montrer que la souveraineté, c'est emballant », affirme Pierre Paquette. Nous devons montrer ce que pourra être le Québec comme pays. C'est nouveau pour le mouvement souverainiste, mais c'est nécessaire. »

Pour le député de Joliette, « ce qui va convaincre les gens, ce n'est

pas la mécanique [pour accéder à la souveraineté], c'est [le fait de] savoir pourquoi voter en faveur de la souveraineté », dit Pierre Paquette. Notre priorité, c'est donc la substance. On ajoute à ce qu'on a déjà fait. » Son collègue Yvan Loubier ajoute que « la Terre n'arrête pas de tourner parce qu'il y a des problèmes au PQ » et que le mouvement souverainiste a besoin de débat de fond.

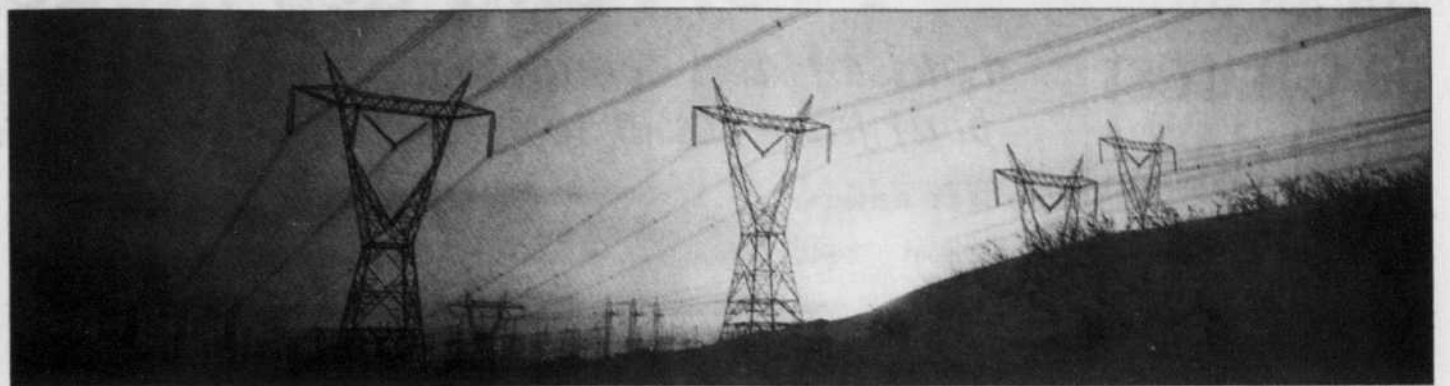
Le chef du Bloc, Gilles Duceppe, se défend de tirer sur le PQ et ses chicanes internes en insistant sur la substance plutôt que sur la démarche. « Je pense que c'est drôlement important de dire ce que sera un Québec souverain », a-t-il dit à la sortie de la Chambre des communes. « Notre proposition est rigoureuse et emballante. Pour la question de la mécanique, ça relève de Québec. C'est à Québec qu'on décidera du moment [pour faire la souveraineté]. Je souhaite que ce soit le plus vite possible, mais pour le reste, je ne ferai pas de stratégie ouverte. Nous, notre rôle, c'est de parler de substance. Le PQ va dans le même sens que nous avec sa "saison des idées", il n'y a pas de contradiction. »

Parmi les propositions contenues dans *Imaginer le Québec souverain*, on note des négociations en vue d'adopter une monnaie commune en Amérique du Nord, la création d'une force armée minimale au Québec pour se défendre et pour remplir ses obligations internationales, une politique étrangère basée sur le multilatéralisme et la promotion de l'identité québécoise, une renégociation de certains aspects de l'ALENA pour que le Québec y adhère et un développement économique centré sur le respect de l'environnement, notamment avec une exploitation à plein potentiel de l'énergie éolienne. La liste des idées est longue. Pour en savoir davantage, le document est disponible sur le site www.blocquebecois.org.

Le Devoir



Gilles Duceppe



SOURCE HYDRO-QUÉBEC

La conversion d'Hydro-Québec
Un milliard sera consacré à l'efficacité énergétique

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Après avoir soulevé un tollé avec l'idée du projet de centrale thermique du Suroit, Hydro-Québec met maintenant le cap sur l'économie d'énergie pour éviter le déficit énergétique appréhendé. La société d'État a annoncé hier un ambitieux nouveau plan global en efficacité énergétique, qui quadruple le montant d'argent investi par Hydro-Québec pour encourager une utilisation plus saine de l'énergie. D'ici 2010, on espère ainsi réduire de trois térawatts/heure (TWh) la demande d'électricité, ce qui correspond à la consommation d'environ 180 000 foyers.

Avec cette annonce inattendue faite hier à Sherbrooke, la société d'État double son objectif précédent (1,5 TWh) et dépasse les attentes de la Régie de l'énergie, qui lui recommandait en juillet de se fixer un seuil de réduction de 2,1 TWh. Hydro-Québec a calculé que son nouvel objectif nécessitera un investissement de près de un milliard de dollars d'ici 2010, somme à laquelle il faudra ajouter quelque 650 millions de dollars investis par les clients-partenaires. Les programmes de subvention destinés au secteur résidentiel devraient atteindre 354 millions de dollars. Les commerces et les institutions devraient eux aussi se partager 354 millions de dollars, et le reste ira essentiellement aux entreprises.

Selon le président de la société,

André Caillé, ce plan d'action sera « dans l'intérêt de tous, y compris dans l'intérêt d'Hydro-Québec ». Reconnaisant que les précédents plans d'efficacité énergétique n'ont pas toujours bien fonctionné (l'actuel couvrirait la période 2003-06), il s'est dit convaincu que cette fois sera la bonne. Il affirme que le plan d'action ne devrait pas avoir d'impact majeur sur les tarifs d'électricité.

De son côté, le premier ministre Jean Charest a insisté sur l'importance de voir l'efficacité énergétique « d'une nouvelle façon », comme un atout pour atteindre un objectif de développement durable.

Le plan dévoilé hier ne présente que les grandes lignes de l'objectif. La manière de l'atteindre sera expliquée devant la Régie de l'énergie (qui doit donner son approbation), dans trois semaines. Des audiences publiques suivront, et la Régie devrait livrer sa décision au printemps.

Mais Hydro-Québec a déjà prévu de mener des campagnes publicitaires visant à sensibiliser la population à l'importance de diminuer sa consommation d'énergie et de faire les gestes nécessaires pour y arriver, comme mieux isoler les immeubles et acheter des appareils électroménagers peu énergivores. Un programme de diagnostics personnalisés de la consommation et des aides financières visant l'achat d'équipements efficaces existent déjà.

Seule mesure concrète illustrée hier, les propriétaires de résidences auront droit à d'importantes subventions pour mieux iso-

ler le sous-sol et l'entretoit de leur maison. Il n'est toutefois pas prévu pour l'instant qu'ils aient droit aux mêmes égards si le froid entre par les portes et les fenêtres. Pour une maison qui nécessiterait des travaux d'isolation de 3000 \$, l'aide serait de 1800 \$ (le fédéral donne déjà 600 \$, Hydro ajoute 1200 \$). La différence payée par le propriétaire pourra être récupérée en économie de chauffage en l'espace de quatre ans.

La société d'État prévoit de plus investir dans la recherche de technologies moins énergivores. Et conformément à l'avis de la Régie de l'énergie, le gouvernement entend de son côté revoir les normes en vigueur et la réglementation encadrant la construction de bâtiments.

Un bon pas

Les groupes environnementaux ont réagi positivement au plan, mais en soulignant que l'objectif visé n'est pas une finalité. « C'est un premier pas dans la bonne direction, mais il reste beaucoup de chemin à faire pour qu'Hydro soit reconnu comme un leader en efficacité énergétique », commente Steven Guilbeault, de Greenpeace. « On est en queue de peloton en Amérique », ajoute Hugo Séguin, d'Équiterre.

L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) était aussi mitigée. « Des études ont démontré qu'un potentiel d'au moins 6 TW/h en économie d'énergie annuelle est réalisable au Québec d'ici 2010, en adoptant des

normes plus rigoureuses pour la construction de nouveaux bâtiments et en facilitant l'installation de pompes géothermiques », fait valoir son président, André Bélisle.

Chez Option Consommateur, on parle d'un « objectif ambitieux et audacieux [accueilli] favorablement ». Stéphanie Lussier, responsable du dossier énergie, espère que beaucoup d'efforts seront déployés pour la sensibilisation et l'éducation à une consommation responsable. « L'argent devrait servir à offrir les programmes existants à un plus large éventail de gens », dit-elle.

Mme Lussier pense notamment au service de visites de conseillers énergétiques à domicile. Ceux-ci font une évaluation des problèmes d'énergie du lieu, puis procèdent à des améliorations, si besoin est. Actuellement, le programme n'est offert gratuitement qu'aux familles à faible revenu (il en coûte 150 \$ aux ménages à revenu moyen pour faire faire cet examen).

« On aimerait aussi des programmes qui inciteraient les propriétaires qui font des rénovations ou ceux qui construisent à prendre en considération des mesures énergétiques », poursuit Stéphanie Lussier. Ça pourrait être des mesures où le gouvernement donnerait des crédits d'impôt, par exemple. »

Pour l'instant, les intentions d'Hydro demeurent inconnues: la lumière sera faite devant la Régie de l'énergie.

Le Devoir
Avec la Presse canadienne

EN BREF

Discretion recommandée

Ottawa — Le premier ministre Paul Martin a averti les membres de son cabinet hier de garder pour eux leurs opinions sur la campagne présidentielle américaine en cours. M. Martin a fait part de sa consigne lors d'une séance de questions avec des journalistes; il réagissait à la publication d'une chronique dans un journal où étaient cités des ministres disant appuyer le démocrate John Kerry plutôt que le président sortant, George W. Bush. « C'est Kerry », a dit au chroniqueur du *Globe and Mail* le ministre de l'Environnement, Stéphane Dion. « Intellectuellement, je suis attiré par

Kerry », a aussi dit le ministre des Ressources humaines, Joe Volpe. Les sondages d'opinion suggèrent que les Canadiens préfèrent de loin John Kerry à George W. Bush, mais cela n'a pas empêché Paul Martin d'avertir son cabinet d'être plus discret. « Ce sont les Américains qui vont choisir leur président comme les Canadiens vont choisir leur premier ministre, puis je pense que les commentaires devraient s'arrêter là », a dit M. Martin. Les antagonismes entre libéraux fédéraux canadiens et républicains américains ont été à leur comble au cours de la préparation de l'invasion de l'Irak, l'an dernier, alors qu'une série d'attaques verbales de politiciens canadiens contre l'administration Bush ont été entendues. — PC



La Société de recherche en orientation humaine vous invite à une conférence débat sur le thème :

Le suicide : un mal de vivre ou une perte de confiance dans l'avenir.

Cette conférence aura lieu :

Hôtel le Reine-Elizabeth
900, René-Lévesque,
Ouest Montréal
mardi
26 octobre 2004,
à 19h30

Conférencier invité :

MONCEF GUITOUNI

Psychosociologue et Président de la Fédération internationale pour l'éducation des parents (FIEP)

Entrée : 15\$, membres et étudiants 10\$
Informations : (514) 523-5677
Courriel : sroh@cam.org Web : www.sroh.org

Salon Place Bonaventure
Art de VivreEN COLLABORATION AVEC **SOMMEIL Davantage**
LITS AJUSTABLES ET FAUTEUILS DE MASSAGE

22 au 24 octobre 2004

5 pavillons

- Loisirs, sorties et escapades
- Esthétiquement vôtre
- Santé & forme physique
- Finances personnelles
- Ma maison, mon confort

Venez passer une journée avec nous !

Vendredi 22 octobre : 10 h à 21 h
Samedi 23 octobre : 10 h à 20 h
Dimanche 24 octobre : 10 h à 18 h

Place Bonaventure (Hall est)
800, rue de La Gauchetière O. Montréal
www.artdevivre.ca

Ateliers • Défilés de mode • Transformations • Conférences

STUDIO
YOGAMONDEINSTITUT
LISE WATIER

VOUS

rock détente
107.3 FM92
LITE ROCK 92.5Laura
L'UBU L'UBU PETITES L'UBU PALUSCe soir 20 h
Il va y avoir du sport !

Faut-il décriminaliser la prostitution ? avec Roxane Nadeau, Richard Poulin, Claire Thiboutot...
Sait-on encore faire à manger ? avec Guy Fournier, Hélène Laurendeau, Marie-Josée Taillefer...

Animation : Marie-France Bazzo Invité : Dan Bigras

Filles des rues et assiettes toutes nues ?

Télé-Québec
telequebec.tv

Ça change de la télé

LES ACTUALITÉS

La mission mexicaine de Charest fait des vagues

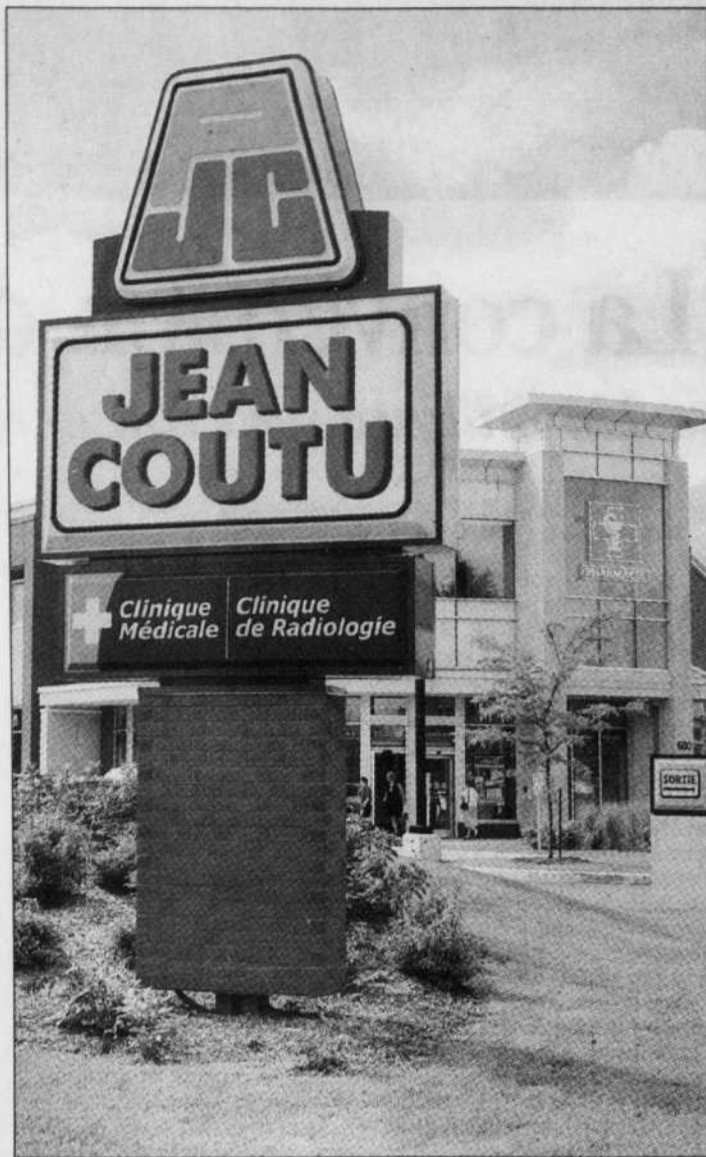
MANON CORNELLIER
Ottawa — Paul Martin et quelques-uns de ses ministres ont de nouveau dû se porter à la défense du premier ministre Jean Charest et de sa décision de mener conjointement avec le premier ministre français Jean-Pierre Raffarin une mission commerciale au Mexique en novembre.

PJC, l'ami des médecins

Louise Harel demande au gouvernement d'intervenir pour faire cesser le versement «d'avantages illégaux»

ROBERT DUTRISAC

Québec — La porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé, Louise Harel, a dénoncé hier «le vaste système d'avantages illégaux» consentis aux médecins par les grandes chaînes de pharmacies afin qu'ils établissent leurs cliniques médicales dans les mêmes bâtiments que les pharmacies.



JACQUES GRENIER, ARCHIVES LE DEVOIR

decin bénéficie d'un loyer gratuit pendant cinq ans tout en recevant en sus 300 000 \$ au début du bail. A l'Assemblée nationale, le mé-

Couillard a maintenu la position qu'il a adoptée quand cette pratique a été révélée par La Presse, en septembre. «Le Code de déontologie est très clair: le médecin ne doit pas se placer dans une situation de conflit d'intérêts direct ou indirect», a-t-il réitéré.

logie est très clair: le médecin ne doit pas se placer dans une situation de conflit d'intérêts direct ou indirect», a-t-il réitéré. Le ministre s'attend à ce que tous les professionnels suivent ce code et que les ordres professionnels prennent leurs responsabilités.

On doit donc en conclure que le ministre estime qu'il y a absence de conflit d'intérêts ou d'apparence de conflit d'intérêts quand un médecin accepte que le Groupe Jean Coutu lui verse 300 000 \$ tout en abritant gratuitement sa clinique médicale pendant cinq ans.

«Que dit le Collège des médecins?», s'est indignée Mme Harel. «Prouvez que cela interfère sur l'indépendance professionnelle des médecins. Je dis que c'est l'équivalent d'un député ou d'un ministre qui recevrait un pot-de-vin et à qui on dirait: "prouvez que ça influence votre vote". C'est l'envers du bon sens.» La députée a indiqué que les loyers de faveur pour les médecins sont interdits notamment en Ontario et aux États-Unis.

Au Collège des médecins et au Groupe Jean Coutu, on n'a pas voulu commenter l'affaire en raison d'une poursuite devant les tribunaux. Deux médecins qui se sentent lésés par cette pratique, les D^r Robert Perron et Daniel Poulin, ont déposé une requête à la cour visant Jean Coutu et le Collège des médecins.

Rappelons que la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) verse aux médecins qui pratiquent en clinique privée 30 % en sus des honoraires de base pour couvrir des frais comme le loyer et l'électricité ainsi que les frais d'administration.

Le Devoir

Zundel perd son dernier recours

BRIAN MYLES

La Cour suprême du Canada a refusé d'entendre l'appel du négationniste Ernst Zundel hier, ce qui risque d'accélérer son expulsion vers son pays d'origine, l'Allemagne.

La cour évite ainsi de se pencher sur les dispositions de la loi antiterroriste, elle-même controversée, en vertu desquelles Zundel a été accusé de constituer une menace pour la sécurité nationale du pays.

Zundel, 65 ans, est l'auteur d'une abondante littérature qui nie la réalité de l'Holocauste. L'homme d'origine allemande a vécu au Canada de 1958 à 2000 mais n'a jamais pu obtenir sa citoyenneté en raison de ses déclarations incendiaires. Il est détenu en isolement dans une prison de Toronto depuis 18 mois. Les audiences en vue de son expulsion tirent à leur fin.

Les avocats de Zundel ont en quelque sorte tenté de court-circuiter la Cour fédérale en se tournant vers la Cour suprême. Selon eux, la loi antiterroriste va à l'encontre de la Charte des droits et libertés puisqu'elle permet d'introduire devant un tribunal des preuves de ouï-dire dont l'accusé et ses avocats ne peuvent prendre connaissance et qu'ils peuvent encore moins contre-attaquer.

Le Devoir

Grand-mère recevra-t-elle son courrier?

Toronto — Les cartes de Noël envoyées avec la seule mention «grand-mère» comme destinataire, ou avec une adresse griffonnée au crayon, ne passeront pas la frontière.

En effet, les règles concernant le courrier en provenance de l'étranger sont en voie d'être resserrées.

«Le courrier entrant au Canada — en particulier celui en provenance des États-Unis — ne comportant pas une adresse complète est retourné [à l'expéditeur]», a indiqué hier John Caines, porte-parole de la Société canadienne des postes.

Selon M. Caines, l'Agence des services frontaliers du Canada a commencé à mettre en application une entente internationale stipulant que le courrier en provenance de l'étranger du pays doit comporter les identités et adresses complètes du destinataire et de l'expéditeur.

«Lorsque les douaniers regardent le courrier au moment du premier tri, ils décident s'il est accepté ou rejeté», a affirmé M. Caines, précisant que tout article rejeté était renvoyé à l'expéditeur.

Ainsi, les cartes de Noël envoyées à des proches doivent désormais présenter le nom du destinataire, et l'adresse de ce dernier doit être correctement épelée et imprimée.

Presse canadienne

Directeurs de scrutin

Dis-moi qui te nomme...

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Le directeur général des élections du Canada, Jean-Pierre Kingsley, fait de la nomination partisane des directeurs de scrutin par le gouvernement libéral son principal grief lors du scrutin de juin dernier.

Dans l'avant-propos du document de 97 pages qui fait le bilan des dernières élections fédérales, M. Kingsley souligne le problème des directeurs de scrutin. Le directeur général des élections a déjà abordé cette question à l'occasion des trois derniers scrutins fédéraux.

«D'ores et déjà, ce scrutin permet de faire certains constats dont il importe de tirer des leçons en vue de poursuivre l'amélioration du processus électoral», écrit-il. En particulier, il demeure difficile d'assurer un service de qualité uniforme dans l'ensemble du pays quand les directeurs de scrutin désignés à cette fin par le gouverneur en conseil [le cabinet] ne sont pas nommés sur la base du mérite et encore moins, semble-t-il, à la suite d'une vérification de leur aptitude à remplir leurs fonctions.»

De plus, plusieurs directeurs de scrutin se font tirer l'oreille par Elections Canada tout simplement pour remplir leur rôle de façon adéquate puisqu'ils doivent leur poste au parti au pouvoir et non à Elections Canada. «La tâche du directeur général des élections est d'autant plus difficile que certains d'entre eux estiment ne

pas avoir à respecter son autorité parce qu'ils doivent leur nomination à une autre instance», soutient M. Kingsley.

Les recommandations qui seront faites au Parlement dans quelques mois reviendront sur le sujet, a prévenu le patron d'Elections Canada. Celui-ci n'a pas tenu de conférence de presse et réserve ses commentaires pour mardi, alors qu'il témoignera devant le Comité des procédures et des affaires de la Chambre, comme prévu.

À l'heure actuelle, la personne qui dirige l'élection dans un comté doit son poste au bon vouloir du gouvernement, qui assigne les responsables de son choix. Aucune entrevue, aucun examen et aucune vérification de la compétence du directeur de scrutin ne sont exigés, même si ce dernier doit appliquer une loi électorale assez

complexe. Elections Canada n'a pas un mot à dire sur le choix des directeurs de scrutin et ne peut les démettre de leurs fonctions, sauf dans des cas extrêmes, dont ne font pas partie l'incompétence et le parti pris flagrant en faveur d'une formation politique.

Pourtant, les responsabilités du directeur de scrutin sont grandes. Chacun d'eux supervise en moyenne 55 employés dans son bureau et 574 personnes dans la circonscription. Son budget s'élève à environ 350 000 \$. Une formation de base de huit jours est offerte par Elections Canada. Le Parti conservateur, le Bloc québécois et le NPD se disent d'accord avec les demandes de M. Kingsley et entendent faire modifier ce processus de nomination partiel.

Le Devoir

DEPUIS 80 ANS...

LA RADIO PARLÉE LA PLUS ÉCOUTÉE À MONTRÉAL ET ÇA CONTINUE...



MICHEL GAMACHE NOUVELLES, MYRIAM WOJCIK CULTURE, JUSTIN TRUDEAU MONDIAL, PIERRE DUHAMEL ÉCONOMIE, PIERRE TRUDEL SPORTS, NORMAND LESTER MONDIAL, MARIO LANGLOIS ANIMATEUR, MICHEL VASTEL LE TRIO DE L'ACTUALITÉ, JOSÉE LEGAULT MÉTÉO, YVES BOISVERT CIRCULATION, ALEX D'ARAGON JUSTICE, PIERRE LACASSE SPORTS, RICHARD DESMARAIS HUMOUR, RÉJEAN TREMBLAY HUMOUR, MICHEL BEAUDRY HUMOUR

MARIO LANGLOIS ET SON ÉQUIPE DÈS 5H30 LE MATIN

NE MANQUEZ PAS DÈS 7H55 LE GRAND DÉBAT DE L'ACTUALITÉ

CKAC 730

Résultats

Table with lottery results for 649, including numbers 02, 03, 13, 14, 31, 36 and complementary numbers (09). It lists prizes for various combinations of numbers.

PROCHAIN GROS LOT LE 23 OCTOBRE 2004 15 000 000 \$

Table with lottery results for 493, including numbers 15, 16, 17, 29, 39, 42 and complementary numbers (28). It lists prizes for various combinations of numbers.

Table with lottery results for Extra, including numbers 769651 and 100 000 \$.

LE MONDE

1,3 million d'électeurs aux urnes demain

Des législatives décisives pour le statut du Kosovo

MATTHEW ROBINSON

Pristina — Les élections législatives de demain au Kosovo constitueront la première étape d'un processus qui doit fixer définitivement le statut de la province serbe, actuellement sous protectorat des Nations unies.

Les Nations unies ont prévu de commencer l'année prochaine des négociations sur l'avenir de la province, qui pourrait devenir indépendante ou rester, au moins théoriquement, attachée à la Serbie.

Les pays occidentaux considèrent que les dirigeants politiques du Kosovo doivent progresser dans les domaines des droits de l'homme et de l'application de la loi avant le début de ces discussions, prévu au milieu de l'année prochaine. Cette politique des «critères avant le statut» est très critiquée, aussi bien par les populations locales que dans un rapport interne récent des Nations unies.

La plupart des observateurs et des diplomates occidentaux considèrent de toute façon qu'il serait difficile de retarder encore le règlement de la question du «statut définitif» après les violentes émeutes du mois de mars. Des foules d'Albanais en colère avaient alors pénétré dans des enclaves serbes protégées par l'OTAN et incendié des maisons et des sites religieux de la communauté serbe kosovare, minoritaire.

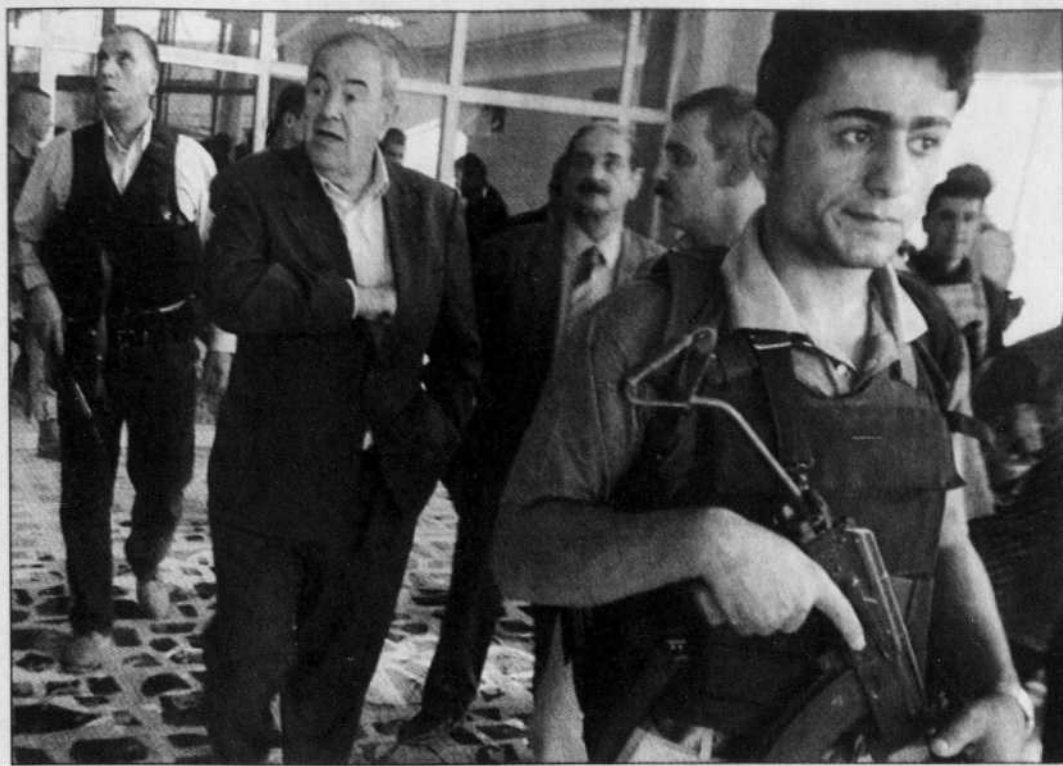
Environ 1,3 million d'électeurs sont appelés aux urnes demain pour élire les 120 députés du Parlement. La plupart devraient soutenir les partis du président modéré du Kosovo, Ibrahim Rugova, et de l'ancien chef rebelle Hachim Thaci. Le scrutin risque par ailleurs d'être boycotté par les Serbes du Kosovo, qui réclament plus de garanties à propos de leur sécurité et de leur représentation.

Le président serbe Boris Tadic a été très critiqué pour avoir exhorté les Serbes du Kosovo à aller voter malgré l'avis contraire de son premier ministre Vojislav Kostunica, des partis nationalistes serbes et de l'influente Eglise orthodoxe.

L'aboutissement probable de ce scrutin est la formation d'un gouvernement de coalition composé de partis albanais, même si l'essentiel du pouvoir restera aux mains de la mission onusienne dans la province, qui contrôle la politique économique et les questions judiciaires.

Soren Jessen-Petersen, le gouverneur onusien du Kosovo, a cependant promis de céder plus de pouvoirs aux autorités locales après les élections et estimé que la communauté internationale avait fait preuve de «négligence dans la façon de comprendre les frustrations et les inquiétudes» des Kosovars.

Reuters



Iyad Allaoui était entouré de gardes du corps, hier, à Mossoul.

Huit ans de prison à un gardien d'Abou Ghraïb
Allaoui échappe à un attentat à Mossoul

Le sergent Ivan Frederick a été condamné hier à huit ans de prison par une cour martiale américaine pour sévices contre des détenus de la prison d'Abou Ghraïb, près de Bagdad. Il a également été dégradé au rang de seconde classe, condamné à une amende et chassé de l'armée.

L'avocat du prévenu, Gary Myers, a jugé la peine «excessive» et annoncé qu'il ferait appel. Tout en reconnaissant que son client devait être sanctionné, il a fait valoir que la hiérarchie militaire portait une part de responsabilité dans le scandale.

Frederick, membre de la police militaire américaine en Irak, a reconnu avoir battu et humilié des détenus de la prison. Le sous-officier, âgé de 38 ans et gardien de prison dans le civil, a reconnu avoir agi ainsi afin de conditionner les prisonniers avant leur interrogatoire, notamment en forçant certains d'entre eux à se masturber et en photographiant un groupe de prisonniers nus.

Les deux premiers soldats passés en cour martiale dans cette affaire avaient également plaidé coupables et avaient été condamnés à huit mois et un an de prison. En tout, sept membres de la police militaire et un soldat des services de renseignement ont été inculpés dans cette affaire.

Londres confirme

Londres a accédé hier à la demande américaine de redéployer une partie de ses troupes hors de leur zone tandis que Bagdad a critiqué la faible implication de l'ONU dans le processus électoral.

Le ministre britannique de la Défense, Geoff Hoon, a annoncé que 850 hommes du 1^{er} bataillon des Black Watch, actuellement stationné en réserve à Bassora, seraient redéployés dans le secteur tenu par les Américains, en pays sunnite. La durée de leur mission se comptera «en semaines plutôt qu'en mois», a indiqué M. Hoon, qui n'a pas précisé l'endroit exact de leur affectation.

Selon des plans révélés lundi par le Times, ce bataillon sera déployé au sud de la capitale irakienne, une zone réputée être l'un des foyers les plus actifs de l'insurrection antigouvernementale.

Sur le terrain

Sept obus de mortier tirés par la guérilla se sont abattus hier près du convoi du premier ministre irakien Iyad Allaoui lors de sa visite à Mossoul, dans le nord du pays, en compagnie du ministre de l'Intérieur et du secrétaire d'Etat à la sécurité.

Les obus sont tombés sur une base de la force multinationale alors que M. Allaoui et sa délégation s'approprièrent à embarquer à bord d'un hélicoptère qui devait les emmener à un aéroport de la ville, d'où ils devaient s'envoler vers Bagdad.

Interrogé sur cette attaque, M. Allaoui a affirmé que «ce n'était pas vraiment impressionnant». «C'est encore un nouveau signe qu'il y a des gens venus de l'extérieur de l'Irak déterminés à faire cesser toute avancée, et nous n'allons pas permettre cela, le peuple irakien non plus», a-t-il dit.

«Ce déplacement a été annoncé et est connu [...] Il existe une surveillance [de la guérilla] et mon déplacement à Mossoul était connu.»

Les élections

Le gouvernement irakien a pour sa part déploré que l'ONU ne s'implique pas assez dans le processus électoral. «Le nombre d'experts onusiens envoyés en Irak ne dépasse pas les 30 alors qu'ils étaient plus de 300 au Timor oriental», a-t-on fait valoir.

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a déclaré de son côté que les élections étaient encore possibles malgré la présence limitée de l'organisme sur le terrain du fait d'inquiétudes sur la sécurité de son personnel.

Agence France-Presse et Reuters



PAUL A. BARROW REUTERS

Les soldats américains stationnés au Kosovo ont commencé à voter.

La course à la présidence américaine

De dispendieux scrutins !

Les dépenses de campagne des candidats et de leurs soutiens financiers pour les élections américaines — présidentielle et parlementaires — atteignent cette année près de quatre milliards de dollars, un record, selon une enquête publiée hier.

D'après cette étude réalisée par le Center for Responsive Politics, un groupe indépendant, le total des dépenses pour les élections devrait s'élever à 3,9 milliards \$US, dont 1,2 milliard pour la seule présidentielle. Il était de trois milliards en 2000.

Cette somme est largement alimentée par les mécènes privés, dont les subventions aux candidats et aux partis atteignent 2,5 milliards, soit un milliard de plus qu'il y a quatre ans. Cette augmentation s'explique, selon les auteurs du rapport, par le doublement de la limite légale des contributions individuelles au financement des campagnes des candidats.

Les comités de soutien politique, fondés par des groupes de personnes ou des institutions, ont également augmenté leurs dépenses, qui passent de 100 à 384 millions. En revanche, les candidats eux-mêmes ont été plus réticents à mettre la main à la poche. Ils ont en effet dépensé 144 millions, contre 205 millions en 2000.

La course à la présidence

Le président George W. Bush a défendu hier son bilan en matière de protection du système de santé américain et a courtoisé le vote catholique en reconstruisant l'archevêque de Philadelphie.

Il s'agissait de la 40^e visite en

La campagne à la présidence coûtera environ 1,2 milliard

Pennsylvanie pour le président républicain depuis le début de la campagne présidentielle. Il y avait été devancé de 4,1 % lors de la précédente élection en 2000 par le démocrate Al Gore. Le camp républicain espère toutefois pouvoir combler cet écart le 2 novembre face à John Kerry.

M. Bush a affirmé lors d'un discours à Downingtown qu'«en ce qui concerne la santé, l'ordonnance du sénateur Kerry signifie une intervention plus importante du gouvernement et des coûts plus élevés». En revanche, «mes réformes abaisseront les coûts et donneront plus de contrôle et de choix aux Américains», a-t-il ajouté.

Le candidat démocrate John Kerry s'est pour sa part confié au magazine Rolling Stone, auquel il a raconté l'intensité et aussi souvent la dureté de la campagne électorale.

«Le côté intrusif [de la campagne] est plus fort que j'aurais jamais imaginé», dit le sénateur du Massachusetts, qui, d'habitude sur la réserve, ouvre un peu son cœur dans cette interview sur son état mental et physique au terme de près d'un an passé sur les routes d'Amérique.

«J'ai toujours su que je serais assez fort et qu'il y aurait des moments difficiles et que je serais mis à l'épreuve. [...] Mais je pense que l'intensité est plus forte que je ne pouvais l'imaginer. C'est en fait au-delà de toute description. Vous devez le vivre pour savoir ce que c'est», a-t-il ajouté.

Agence France-Presse et Reuters

Les exclusions d'élèves voilées ont commencé en France

Paris — Les exclusions définitives d'élèves musulmans refusant de se conformer à la nouvelle loi sur la laïcité et de retirer voiles ou couvre-chefs dans des établissements scolaires publics ont commencé en France.

Mardi, les deux premiers cas ont été enregistrés dans un lycée de Mulhouse. Il s'agissait de deux adolescentes de 12 et 13 ans qui s'étaient d'abord présentées avec des foulards islamiques, qu'elles avaient ensuite remplacés par des bandanas, moins couvrants.

Hier matin, le nombre d'exclusions définitives dans l'ensemble de la France était d'au moins six: quatre à Mulhouse, une à Villeurbanne (banlieue de Lyon) et une dans une petite ville du département de l'Orne (nord-ouest).

Selon les statistiques de l'Éducation nationale, il n'y aurait qu'environ 70 cas de jeunes filles totalement réfractaires aux dispositions d'interdiction de tout signe religieux à l'école, entrées en vigueur à la rentrée des classes de septembre.

La procédure prévoit un délai d'environ deux mois après la rentrée, au cours desquels l'administration tente de faire revenir les élèves et leurs familles sur leur refus de venir en classe les cheveux couverts.

En attendant, elles sont accueillies dans les établissements mais ne se rendent pas en classe. Elles vont dans des salles d'étude où des professeurs leurs apportent des devoirs. Si, à l'expiration de cette période et

après de multiples rencontres, les adolescentes refusent toujours de retirer leur couvre-chef, elles passent en conseil de discipline, qui peut décider de leur exclusion. À quelques jours des vacances scolaires de la Toussaint, une dizaine de conseils de discipline sont prévus pour les jours à venir, selon le ministère de l'Éducation nationale.

À la suite des premières exclusions, certains parents ont indiqué leur intention de faire appel à l'autorité de tutelle des collèges et lycées, le «recteur d'académie», pour tenter d'obtenir la réintégration de leurs enfants. D'autres ont indiqué qu'ils avaient plutôt l'intention d'inscrire leurs filles au Centre national d'enseignement à distance (CNED), leur permettant d'étudier depuis leur domicile.

Certaines élèves ont été défendues lors de leur comparution devant les conseils de discipline par des membres du Comité 15 mars et libertés, créé pour venir en aide aux jeunes musulmanes voilées.

Dans la banlieue nord de Paris, trois élèves sikhs, soutenues par leur communauté, ont fait appel à la justice pour contester leur exclusion des cours pour port du sous-turban. Ils sont pour l'instant accueillis dans la cantine de leur établissement. La religion sikh, fondée au XV^e siècle, interdit à ses fidèles de couper leurs cheveux et exige que les hommes portent un turban.

Agence France-Presse

Darfour : Les négociations reprennent

La nouvelle série de négociations de paix entre le gouvernement soudanais et les rebelles du Darfour, qui devait s'ouvrir hier à Abuja, au Nigeria, a été repoussée car les discussions ne débiteront que dans un ou deux jours, a fait savoir un responsable de l'Union africaine qui supervise ce processus.

Selon un des chefs de l'Armée de libération du Soudan (SLA), principal mouvement de la rébellion du Darfour, des problèmes logistiques sont à l'origine de ce report. Une première série de discussions avait eu lieu, sans résultats probants, le mois dernier.

Par ailleurs, le haut représentant pour la politique étrangère de l'UE, Javier Solana, se rend aujourd'hui à Addis-Abeba pour des entretiens, notamment avec l'Union africaine (UA), puis demain et dimanche à

Khartoum. Le déplacement de M. Solana survient alors que les effectifs de l'UA chargés de veiller au respect du cessez-le-feu au Darfour vont passer de quelque 465 à 3320 hommes.

M. Solana aura des entretiens avec le président de la Commission de l'Union africaine, Alpha Oumar Konaré, ainsi qu'avec les autorités éthiopiennes. Il rencontrera également des leaders politiques, dont le chef de l'Armée populaire de libération du Soudan.

M. Solana se rendra ensuite demain après-midi et dimanche à Khartoum, où il doit discuter de la situation au Darfour avec le président Omar al-Béchir notamment.

Agence France-Presse

EN BREF

Liban : Karamé devient premier ministre

Beyrouth — Le président libanais Emile Lahoud a chargé hier soir le député pro-syrien Omar Karamé de former le prochain gouvernement, qui devra préparer les élections législatives du printemps 2005, alors que Washington et Paris contestent l'ingérence de Damas chez son petit voisin. À l'issue d'un entretien avec M. Lahoud, M. Karamé a donné le ton en annonçant à la presse vouloir s'opposer aux «pressions extérieures» exercées sur le Liban et la Syrie et superviser la préparation des élections législatives. «La durée de vie de mon gouvernement est de sept mois, jusqu'aux élections législatives. Je promets de préparer une loi électorale équitable qui permettra de dégager la meilleure représentation populaire», a-t-il ajouté. Le choix des députés, en majorité acquis à la Syrie, s'est porté sur la personnalité choisie par M. Lahoud avec l'aval de Damas, maître du jeu au Liban. — AFP

Calderón détenu

San José — L'ancien président du Costa Rica, Rafael Calderón Fournier, a été placé en détention préventive hier pour corruption présumée, a-t-on appris de sources judiciaires. Calderón, poursuivi pour subornation, enrichissement illégal et association de malfaiteurs, a été mis en prison après avoir été entendu par un juge du parquet dans un dossier de détournement d'une partie d'un crédit de 40 millions de dollars destiné à acheter du matériel médical à la Finlande. L'ancien président de la Caisse de sécurité sociale, Eliseo Vargas, qui se trouve également en prison dans le cadre de cette affaire, a accusé M. Calderón d'être le cerveau de cette opération de détournement de neuf millions. C'est le deuxième président du Costa Rica à être arrêté en moins d'une semaine. — AFP

Tensions en Ukraine

Kiev — L'opposition ukrainienne et des journalistes indépendants ont appelé hier les autorités à mettre un terme à la terreur politique à dix jours du scrutin présidentiel. Le premier ministre Viktor Yanoukovitch, successeur désigné du président sortant Léonid Kouchma, et Viktor Youchtchenko, le candidat libéral et favori des Occidentaux, devraient terminer à coude à coude à l'issue du scrutin du 31 octobre et un second tour devra être organisé pour les départager le mois prochain. La campagne électorale a été émaillée de coups bas de part et d'autre, ainsi que d'accusations de parti pris à l'encontre de la chaîne de télévision publique, tandis que les libéraux ont laissé entendre que le gouvernement pourrait recourir à la force si le premier ministre ne remportait pas le scrutin. — Reuters

Castro trébuché

La Havane — La chute spectaculaire mercredi soir de Fidel Castro, 78 ans, qui s'est blessé au genou et au bras, a relancé les interrogations sur la fragilité d'un régime tout entier bâti autour de sa personne et dépourvu de relève, même si la santé du dirigeant cubain ne suscite pas encore d'inquiétude majeure. «Ce sont des blessures assez importantes pour un homme de 78 ans, mais c'est aussi un rappel de plus qu'ici, la question de la succession demeure ouverte: la mortalité, à cet âge, n'est plus une abstraction», a estimé un diplomate occidental, commentant la fracture du genou gauche et la fêlure du bras droit provoquées par la chute la veille du dirigeant cubain à la descente d'un podium après un discours en province. — AFP

Grave crise dans le nord de l'Ouganda

New York — Le secrétaire général adjoint de l'ONU aux affaires humanitaires, Jan Egeland, a sonné l'alarme hier sur la crise humanitaire qui sévit dans le nord de l'Ouganda, estimant que le monde la néglige depuis trop longtemps. «C'est la crise humanitaire la plus ignorée du monde aujourd'hui, on dirait qu'il y a une conspiration du silence», a-t-il déclaré. Plus de 20 000 enfants enlevés, qu'on terrorise pour qu'ils deviennent des soldats, cela ne provoque pas le scandale mondial qu'on serait en droit d'attendre. — AFP

LE MARCHÉ BOURSIER

TORONTO

Three Values Net Bid. P. F. V. Var.

Three Values Net Bid. P. F. V. Var.

Three Values Net Bid. P. F. V. Var.

Three Values Net Bid. P. F. V. Var.

Table of stock prices for various companies including ACE Aviation, AIG, Alcan, etc.

Table of stock prices for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table of stock prices for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens.

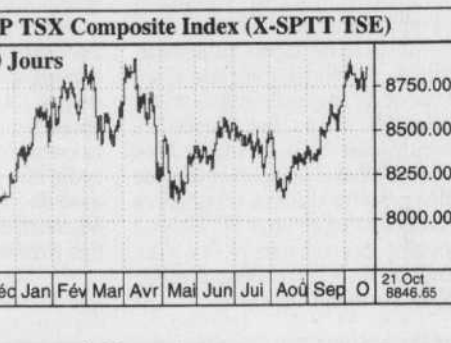
LES COTES

Table showing market indices: Toronto 8846.65, Dow Jones 9861.56, Dollar 1\$ canadien, etc.

LES DEVISES

Table showing exchange rates for various currencies: Afrique du Sud, Arabie Saoudite, Argentine, etc.

COUP D'ŒIL



D F

D F

R S

R S

Table of stock prices for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table of stock prices for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table of stock prices for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table of stock prices for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

C

G

UNITÉS PATRAGÉES

UNITÉS PATRAGÉES

Table of stock prices for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table of stock prices for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table of stock prices for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table of stock prices for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

LES PLUS ACTIFS DE TORONTO

Table showing top active stocks in Toronto: Agnico, Agnico, Agnico, etc.

LES PLUS ACTIFS DE MONTREAL

Table showing top active stocks in Montreal: Agnico, Agnico, Agnico, etc.

LES PLUS ACTIFS DE VANCOUVER

Table showing top active stocks in Vancouver: Agnico, Agnico, Agnico, etc.

Indice - Québec (16 A 80) www.iqso-iq150.org

ÉCONOMIE

La Banque du Canada joue de prudence

L'institution prévoit une croissance du PIB de 2,9 % en 2005

FRANÇOIS DESJARDINS

Répétant pour une deuxième fois en une semaine qu'elle tient désormais compte de l'appréciation du huard et des prix du pétrole dans ses prévisions, la Banque du Canada a néanmoins profité hier de son *Rapport sur la politique monétaire* pour préciser sa pensée, mais l'exercice a soulevé quelques critiques chez les économistes.

La Banque du Canada, qui a relevé mardi son taux directeur à 2,5 % en constatant que l'économie carburait déjà près de ses limites acceptables, prévoit ainsi une croissance de 2,9 % du produit intérieur brut en 2005 alors que ses prévisions de juillet dernier tablaient sur 3,5 %. Pour 2006, elle s'attend à 3,2 %.

Les marchés ont à peine sourcillé, les investisseurs et facteurs externes ouvrant au dollar canadien une deuxième clôture au-delà des 80 cUS, niveau qu'il a franchi mercredi pour la première fois

en 11 ans et demi. Hier, le huard a donc pris 0,17 %, à 80,46 cUS.

La Banque du Canada prévoit par ailleurs que le prix du pétrole, dont le baril de brut a terminé hier à 54,47 \$ à New York, aura pour effet de mener à environ 3 % le taux d'inflation pour l'ensemble des biens et services dans la première moitié de 2005. Il devrait ensuite redescendre sous le taux d'inflation de référence, qui exclut les secteurs volatiles comme l'énergie et l'alimentation.

Comme elle l'avait indiqué en début de semaine, la banque a dit hier qu'il «faudra» hausser ses taux au fil du temps dans l'espoir d'un équilibre parfait entre potentiel économique et inflation modérée mais que le rythme dépendra de certains facteurs.

L'institution est plutôt optimiste en ce qui concerne la demande intérieure canadienne et la croissance mondiale, cette dernière, selon elle, ayant «été meilleure que prévu au premier semestre 2004» alors que «les perspec-

tives demeurent positives». Elle y va de même pour les exportations mais fait une mise en garde: «Le renchérissement considérable de l'or noir observé récemment devrait limiter la croissance à l'échelle du globe.» Son scénario de référence table en fait sur un prix du baril à 50 \$ pour 2005 et à 44 \$ pour 2006, ce qui occasionnera un ralentissement de croissance aux États-Unis. La progression de 4,5 % cette année serait suivie de 3,75 % en 2005 mais d'un redressement à 4 % en 2006.

Perplexité

Certains économistes se grattaient la tête hier. «Je ne connais pas beaucoup d'économistes du secteur pétrolier qui prévoient ce genre de prix du baril», a dit Marc Lévesque, économiste principal à la banque Toronto-Dominion. Les prévisions oscillent généralement entre 35 et 45 \$. «Mais leur approche est équilibrée, et le document éclaircit certaines choses tout en signalant leur intention définitive de continuer les

hausse de taux d'ici la fin de l'an prochain. La seule question est de savoir à quel rythme», a ajouté M. Lévesque, qui place les taux à 4 % à la fin de 2005.

M. Lévesque s'est aussi demandé pourquoi la banque avait omis d'indiquer mardi que ses nouvelles prévisions tenaient déjà compte des hausses des taux d'intérêt qu'elle entend faire au cours des prochains mois.

Les économistes du Mouvement Desjardins voyaient, eux, un paradoxe entre le bilan positif de la Banque du Canada et ses prévisions timides. «Les perspectives sont largement en deçà de notre plus récent scénario économique [...]. Il semble que les autorités aient opté pour la prudence.» En raison des risques à court terme, le Mouvement Desjardins n'exclut pas la possibilité de voir la banque faire une pause dans son resserrement monétaire amorcé à l'été.

Le Devoir

EN BREF

Doyon affecte les résultats de Cambior

Des difficultés d'exploitation ainsi que des mises à pied à la mine Doyon, en Abitibi, ont eu un impact sur la rentabilité de la société aurifère Cambior, qui a fait part d'une perte nette de 6,1 millions \$US pour le troisième trimestre. Lors de la période correspondante de l'année dernière, l'entreprise qui a son siège social à Longueuil avait enregistré un bénéfice net de 700 000 \$. Le chef de la direction de Cambior, Louis Gagnac, s'est dit «très déçu» par les résultats du trimestre qui a pris fin le 30 septembre, d'autant plus que son entreprise n'a pu tirer profit d'un contexte favorable pour le prix de l'or. Le métal précieux s'est vendu à un prix moyen de 401 \$US l'once au troisième trimestre sur le marché mondial, comparativement à 363 \$US lors de la période correspondante de 2003. Pour l'ensemble de ses activités, Cambior a réalisé une production trimestrielle record avec 174 500 onces d'or à un coût moyen de 263 \$US l'once, comparativement à 124 000 onces à un coût moyen de 238 \$US lors de la période correspondante de 2003. — PC

Laperrière & Verreault en Russie

Le Groupe Laperrière & Verreault a annoncé hier qu'il avait obtenu un contrat de 16,4 millions dans le cadre d'une modernisation majeure d'infrastructures de production de pâtes et papiers en Russie. La conception, les services d'ingénierie et la gestion du projet seront effectués en Amérique du Nord alors que la fabrication sera confiée en partie au groupe fabrication de GL&V à Trois-Rivières et le reste à des sous-traitants du réseau international de la société. — PC

Patrick Pichette chez Bell

Le président et chef de la direction de BCE et de Bell Canada, Michael J. Sabia, a annoncé hier la nomination de Patrick Pichette au poste de président exploitation, Bell Canada. Il occupait jusqu'ici le poste de vice-président exécutif chez Bell Canada. Il sera désormais «entièrement responsable de la gestion du plus vaste réseau de communications au Canada et de sa migration continue vers une nouvelle infrastructure nationale reposant sur la technologie IP», peut-on lire dans le communiqué. Il succède à David Southwell, qui prend sa retraite après une carrière de 35 ans chez Bell. Avant son arrivée chez Bell et BCE, en 2001, M. Pichette a été partenaire du bureau d'études McKinsey & Company. Il est diplômé de l'Université du Québec à Montréal, ainsi que de l'Université Oxford. — Le Devoir

Des fonds pour Wavesat

Le Fonds de solidarité FTQ investit 2,5 millions dans Wavesat, concepteur de puces WiMAX pour réseau sans fil haute vitesse, a annoncé hier que l'intérêt accru de plusieurs investisseurs l'a amené à accepter un investissement additionnel à sa ronde actuelle de financement. Le Fonds de solidarité FTQ a décidé de se joindre aux investisseurs de l'entreprise en contribuant un montant de 2,5 millions, portant le nouveau financement de Wavesat à 10,5 millions. Wavesat s'apprête à commercialiser sur le marché mondial une puce compatible avec la norme WiMAX. «La nouvelle référence en matière de communication sans fil haute vitesse», peut-on lire dans le communiqué. — Le Devoir

L'Impériale et Shell dévoilent des profits records

Alors que les prix du pétrole atteignent des sommets inégalés, deux importantes sociétés pétrolières canadiennes, l'Impériale et Shell, ont annoncé hier des profits records pour le troisième trimestre. Mercredi, Husky Energy, de Calgary, avait ouvert le bal en annonçant une hausse également significative de son bénéfice trimestriel.

La compagnie pétrolière Impériale — qui possède les stations-service Esso — a rapporté hier un bénéfice net de 539 millions, ou 1,52 \$ par action, à son troisième trimestre terminé le 30 septembre, contre un bénéfice de 375 millions, ou 1,01 \$ par action, pour le trimestre 2003 correspondant. Dans un communiqué, le président du conseil, président et chef de la direction de l'Impériale, Tim Hearn, a affirmé que ces bénéfices records «font suite à une hausse du prix du pétrole brut jumelée à une solide performance opérationnelle qui s'est poursuivie, notamment par l'augmentation de la production de gaz naturel et l'utilisation accrue de la capacité de raffinage».

Le chiffre d'affaires de l'Impériale a atteint 5,81 milliards au troisième trimestre de l'exercice en cours, contre 4,63 milliards l'an dernier.

Au cours du trimestre, l'Impériale a annoncé que son siège social et la direction des divisions Produits pétroliers et chimiques



ROBYN BECK AFP

Shell Canada a enregistré cette année le meilleur troisième trimestre de son histoire.

seraient transférés de Toronto à Calgary. Le déménagement devrait être terminé avant la fin d'août 2005.

Chez Shell

Pour sa part, Shell Canada a en-

registré cette année le meilleur troisième trimestre de son histoire. L'entreprise a annoncé hier que son bénéfice s'est élevé à 451 millions, ou 1,64 \$ par action, au cours du troisième trimestre 2004, comparativement à 232 millions,

ou 84 ¢ par action, pour le même trimestre en 2003. «Ce bond de 94 % du bénéfice est dû à la fermeture des prix des marchandises et des marges de raffinage, et à l'apport important du projet d'exploitation des sables bitumineux de l'Athabasca», a expliqué l'entreprise dans un communiqué.

Les revenus de Shell pour le troisième trimestre 2004 ont été de 3,06 milliards, comparativement à 2,28 milliards l'an dernier pour le trimestre correspondant.

«Ces résultats reflètent un rendement solide dans l'ensemble de nos secteurs d'activité, a déclaré Clive Mather, président et chef de la direction de Shell Canada. Je suis particulièrement satisfait de notre secteur des sables bitumineux qui a établi une production soutenue au taux nominal.»

Mercredi, Husky Energy, un des plus importants producteurs de pétrole lourd au Canada, a annoncé une hausse de 15 % de ses profits — qui ont atteint 286 millions —, malgré un manque à gagner de 115 millions lié à son programme de couverture. Les ventes et revenus d'exploitation — une fois les redevances déduites — de Husky pour le troisième trimestre ont été de 2,33 milliards, comparativement à 1,87 milliard l'an dernier.

Deux autres importantes pétrolières canadiennes doivent encore publier leurs résultats du troisième trimestre: Suncor Energy, le 28 octobre et Pétro-Canada le 4 novembre.

Presse canadienne

Emploi: les années passent et se ressemblent

GUILLAUME POULIN-GOYER

Pour connaître l'allure de l'emploi au Québec l'an prochain, il suffirait de regarder cette année dans un miroir, selon les économistes du Groupe financier BMO. Le Québec bénéficierait d'une croissance plus forte en 2005 que cette année, malgré la vigueur du dollar canadien, un léger refroidissement de l'immobilier et une hausse des taux d'intérêt de la banque centrale.

«Les nouvelles sont bonnes», a affirmé Robert Hogue, économiste principal du Groupe financier BMO, qui chiffre l'augmentation des em-

ploiés au Québec à 50 000 en 2005, soit la même chose qu'en 2004. Le taux de chômage québécois devrait diminuer selon lui, passant de 8,3 % en 2004 à 8,1 % l'an prochain.

La croissance du Québec rejoindra la moyenne canadienne l'an prochain, à 3,5 % contre 2,7 % en 2004. Une prévision «modérément optimiste» et au-dessus du consensus, reconnaît cependant Tim O'Neill, vice-président à la direction et économiste en chef du Groupe financier BMO.

L'immobilier, qui a connu une fièvre en 2004 avec 55 500 mises en chantier, va légèrement s'esouffler en 2005, selon l'étude. «Après avoir atteint un sommet

en 16 ans, il est normal que cela refroidisse, mais non pas pour tomber d'une falaise», a illustré M. Hogue. Ce dernier évalue à 42 500 les mises en chantier l'an prochain.

La force du dollar canadien continuera de peser sur les manufacturières exportatrices, qui deviennent moins compétitives sur le marché américain. Bien que la devise canadienne ait clôturé hier à 80,46 cUS, l'économiste estime que cette hausse sera momentanée et que le huard retirera sous la barre des 80 cUS en 2005.

Les cours du brut vont nuire au Québec et à l'Ontario, selon M. Hogue. Le poids du maintien des

prix actuels du pétrole en 2005 sur les économies des provinces centrales viendrait ainsi retrancher environ 0,1 % à la croissance du Canada, malgré sa position d'exportateur net. M. O'Neill s'attend à ce que le cours de l'or noir redescende autour des 30 à 35 \$US le baril l'an prochain.

Enfin, la montée des taux d'intérêt au Canada aura pour effet de «réduire l'ardeur des consommateurs et des entreprises, mais sans l'étouffer», a ajouté M. Hogue, qui soutient que les taux d'intérêt passeront d'un niveau bas à un niveau plus «neutre».

Le Devoir

EN BREF

Hausse du bénéfice pour Sears Canada

Toronto — Sears Canada a fait état d'une légère hausse de son bénéfice net au troisième trimestre, alors que le climat a continué d'influer négativement sur les ventes de vêtements. Le bénéfice net s'est élevé à 14 millions, soit 13 ¢ par action, par rapport à 13,4 millions, ou 12 ¢ par action, au cours du même trimestre l'année dernière. Le total des produits d'exploitation s'est élevé à 1,5 milliard par rapport à 1,43 milliard pour la période correspondante en 2003, soit une augmentation de 4,5 %. — PC

L'action d'Abitibi bondit après la publication des résultats

Le cours de l'action d'Abitibi-Consolidated a bondi de près de 9 % hier après que ce géant du papier journal eut fait part d'un bénéfice net de 182 millions de dollars pour le troisième trimestre, comparativement à une perte de 70 millions lors de la période correspondante de l'année dernière.

La société montréalaise aurait toutefois enregistré une légère perte pour le trimestre qui a pris fin le 30 septembre dernier n'eût été d'un gain exceptionnel de 194 millions lié à l'appréciation du dollar canadien et à son impact sur la dette libellée en dollars américains.

L'action d'Abitibi-Consolidated, qui se transigeait cette semaine à son plus bas niveau depuis 1983, a clôturé hier en hausse de 59 ¢, à 7,29 \$.

D'autre part, la conversion de l'usine d'Alma, qui passe de la production de papier journal à la production de papier equal offset (utilisé pour des annuaires ou des cahiers scolaires) a été complétée le 1^{er} octobre. Ce projet qui a nécessité un investissement de 210 millions vise à profiter d'un marché plus favorable pour ce type de papier que pour le papier journal.

Quant à l'usine de Port-Alfred à Saguenay, fermée depuis décembre 2003, son avenir demeure très incertain et est lié à celui d'une autre usine d'Abitibi-Consolidated présentement fermée, à Sheldon au Texas. La direction d'Abitibi-Consolidated entend procéder à la fermeture définitive de l'une des deux usines, alors que l'autre pourrait être conservée en vue d'une éventuelle reprise sur le marché du papier journal.

La fermeture définitive de l'une des deux usines nécessitera l'inscription d'une charge exceptionnelle qui n'excèdera pas 200 millions avant impôts.

Le bénéfice par action d'Abitibi-Consolidated pour le troisième trimestre s'est établi à 41 ¢, comparativement à une perte de 16 ¢ un an plus tôt. Les revenus ont atteint 1,53 milliard, par rapport à 1,34 milliard au troisième trimestre 2003. Si l'on exclut le gain exceptionnel lié à la conversion de la dette libellée en dollars américains, le plus récent trimestre s'est soldé par une perte de 22 millions, ou 5 ¢ par action.

Presse canadienne

Les ventes au détail inscrivent un nouveau record

Ottawa — Les ventes au détail ont grossi de 0,8 % en août comparé à juillet, atteignant le niveau record de 29,08 milliards, rapportait hier Statistique Canada; en juillet, elles avaient crû de 0,4 % sur le mois précédent.

Autôt s'inscrit dans la tendance 2004, la seule baisse étant survenue en avril avec 0,7 %. De plus, en un an, depuis août 2003, le chiffre d'affaires des détaillants a progressé de 3,4 %.

Les ventes cumulatives sur huit mois dépassaient de 4,2 % celles de la même période en 2003. Par comparaison, le gain en écart annuel sur ce laps de temps s'établissait à 4 % en 2003 et à 6,7 % en 2002, calcule l'agence fédérale.

Par province, au Québec, les ventes ont pris 1,1 % en un mois à 6,63 milliards; elles gagnaient 4,4 % en écart annuel. En Ontario, le total de 10,83 milliards en août tient à des hausses de 1,7 et 1,8 % sur les

mêmes écarts, respectivement.

Les analystes de la Banque Laurentienne ont souligné que cette évolution du commerce au détail en 2004 «contribue à soutenir la demande intérieure». Malgré les soucis dus à la cherté du pétrole et à l'ascension du dollar canadien, les «effets multiplicateurs» du bâtiment résidentiel sur les ventes au détail sont «encore perceptibles».

Presse canadienne

LAUREATO
EVO³

CHRONOGRAPHE AUTOMATIQUE
MOUVEMENT GP 0330
CALENDRIER
CORONNE VISIÉE

GP
GIRARD-PERREGAUX

Célébrons 25 ans
d'excellence
CHÂTEAU D'IVOIRE
2020, rue de la Montagne • (514) 845-4651

Visitez GIRARD-PERREGAUX à www.girard-perregaux-usa.com

É D I T O R I A L

Les détails suivront...

Après plusieurs années de tergiversations, Québec s'est enfin décidé à exiger d'Hydro-Québec qu'elle accélère le pas en matière d'efficacité énergétique. Les détails des futurs programmes ne sont pas encore connus et pourraient faire la différence entre une campagne sérieuse et une simple opération de relations publiques, mais pour le moment, il faut reconnaître que les objectifs, encore modestes, sont tout de même plus ambitieux que ceux suggérés par la Régie de l'énergie.

Dans l'avis qu'elle présentait au gouvernement du Québec l'été dernier à propos de la sécurité énergétique et du projet du Suroît, la Régie de l'énergie recommandait d'inscrire un objectif d'efficacité énergétique d'au moins 2,1 térawatts-heure par année d'ici 2010, soit 40 % de plus que ce qui était prévu par Hydro-Québec. Il faut dire que le potentiel théorique de gains avait été établi à 8,5 TWh par année, mais il faudrait des investissements supplémentaires de plusieurs milliards pour parvenir à un tel objectif et, surtout, une vraie révolution dans les habitudes de consommation de tous et chacun.

En annonçant qu'elle investira un milliard en dix ans au lieu des 235 millions prévus à l'origine pour obtenir des gains d'efficacité deux fois plus importants que prévu (trois TWh par année), Hydro et le gouvernement nous indiquent qu'ils commencent à comprendre les attentes des Québécois. Les environnementalistes soutiennent que c'est encore trop peu, mais cinq ans, c'est aussi très court si on prend en compte la complexité de tels programmes et les habitudes de consommation des Québécois. Hydro atteindrait ses nouveaux objectifs que ce serait déjà bien, compte tenu de ses réticences proverbiales en la matière.

Au passage, on pourrait aussi se demander si l'intensification du programme éolien et l'investissement accru dans l'efficacité énergétique ordonnés par le gouvernement Charest ne sont pas destinés, en dernier recours, à faire avaler la pilule d'autres programmes moins populaires tels la construction du Suroît, le détournement de grandes rivières ou le harnachement de dizaines de petites rivières par le secteur privé. Mais ne soyons pas cyniques et attendons la commission parlementaire qui se tiendra bientôt avant de tirer des conclusions à propos de la cohérence des objectifs gouvernementaux en matière de politique énergétique.

Pour le moment, revenons à cette annonce faite hier pour constater qu'Hydro-Québec n'a présenté aucun plan détaillé des programmes envisagés. On s'est contenté de dire que quelques nouveaux programmes seront ajoutés à ceux qui existent déjà et que le tout serait bientôt présenté devant la Régie de l'énergie. Or seuls certains ménages et certains types d'habitations sont actuellement admissibles à ces programmes dont la générosité est par ailleurs fort limitée. Il en coûte 150 \$ aux ménages à revenu moyen pour faire examiner leur maison par un agent autorisé avant de savoir si les travaux à effectuer seront admissibles à l'aide gouvernementale. Est-il besoin de préciser qu'on ne se bouscule pas aux portes?

Pour atteindre les objectifs annoncés, Hydro doit ouvrir les vannes et inciter plus de propriétaires de maisons d'un certain âge, notamment ceux d'immeubles locatifs, à investir pour accroître le confort des occupants et réduire leur facture d'électricité. C'est bien beau de conseiller aux plus démunis de coller une pellicule de plastique dans leurs vieilles fenêtres-passoires, comme on le fait à l'heure actuelle, mais avouons que cette technique s'inscrit difficilement dans le cadre d'un programme d'efficacité énergétique à long terme!

Finalement, posons la question de l'utilisation qui sera faite des kilowatts épargnés: à quoi auront servi le 1,6 milliard investi par Hydro et ses clients pour économiser trois TWh d'électricité par année si Québec accepte par la porte d'en arrière de consentir quatre TWh à rabais à une aluminerie comme Alcoa-Deschambault? Poser la question, c'est y répondre.

j-rsansfacon@ledevoir.ca

Dehors, la Syrie

La Syrie est dans la mire du Conseil de sécurité des Nations unies. Pour la deuxième fois en un mois, cette institution vient d'exiger le départ des militaires syriens qui occupent le Liban depuis 1976. Dans la résolution rédigée et présentée conjointement par les États-Unis et la France, on réclame le «rétablissement de l'intégrité territoriale, de la souveraineté pleine et entière [...] du Liban», sans jamais nommer la Syrie.

Le geste de ces deux membres permanents du Conseil de sécurité découle ou, plutôt, a été provoqué par ce qu'il faut bien appeler le coup d'État constitutionnel que la Syrie a concocté derrière les rideaux. Comme stipulé dans la loi fondamentale du pays, le président, qui, soit dit en passant, est choisi par les parlementaires, ne peut pas cumuler plus d'un mandat de six ans. De fait, Émile Lahoud, en poste depuis 1998, devait quitter ses fonctions dans le courant du mois de novembre.

Bien décidés à maintenir leur emprise sur le Liban, les Syriens ont battu et distribué les cartes politiques de manière à ce que les deux tiers des parlementaires amendent la Constitution. Dans quel but? Reconduire Lahoud à la présidence pour un mandat de trois ans. Et ce, pour la plus grande satisfaction des responsables chiites du Liban. À l'instar des Syriens, ces derniers soutiennent ardemment Lahoud. Cet épisode a passablement échaudé le premier ministre Rafic Hariri qui, c'est un secret de Polichinelle, est à couteaux tirés avec Lahoud.

Outre le retrait exigé des troupes syriennes, le Conseil de sécurité demande que «toutes les milices libanaises et non libanaises soient dissoutes et désarmées». Cette disposition vise plus particulièrement le Hezbollah chiite. Si elle indispose ce dernier, cette résolution de l'ONU satisfait les autorités maronites ainsi que le leader des druzes, Walid Joublatt. Pour ces derniers, il est grandement temps que le Liban jouisse pleinement et entièrement de sa souveraineté.

Peut-être faut-il mettre en lumière la dimension économique afférente à l'occupation syrienne. À part les 17 000 soldats qui répondent aux ordres de Damas, on compte plus de 300 000 travailleurs syriens au Liban. Certaines estimations fixent leur nombre à un million. Toujours est-il que ces employés envoient une bonne part de leurs revenus au Syrie. En clair, il y a exportation de capitaux. Cet exode est en partie responsable des problèmes financiers que connaît le Liban, pays de quatre millions d'habitants, depuis des années.

Cela étant, on avance ici et là qu'en déposant cette résolution à l'ONU, les États-Unis veulent forcer la Syrie à coopérer sur le front irakien. Washington souhaiterait notamment que la Syrie contrôle mieux la frontière de 600 kilomètres qu'elle partage avec l'Irak. Et la France? Elle voudrait que la Syrie respecte sa parole maintes fois donnée et jamais respectée.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



REPRISE DU 17 MAI 2004

L E T T R E S

À propos de l'épidémie de C. difficile

Les chiffres font frémir: 7000 victimes et 600 morts. Tel est le triste bilan jusqu'ici de l'épidémie de *C. difficile* qui sévit dans nos hôpitaux et dont le ministre de la Santé s'obstine depuis des mois à nier l'importance.

Et encore, on ne parle pas des autres bactéries responsables des infections nosocomiales (infections contractées à l'hôpital) et qui peuvent elles aussi faire des ravages, comme le SARM.

Comment se fait-il qu'une telle épidémie se produise? Pourquoi a-t-il fallu 18 mois et sa révélation dans les médias pour que les autorités sanitaires commencent leur enquête? La réponse est malheureusement simple.

Dans le domaine de la prévention des infections, le Québec a un retard considérable. Quand on apprend que les gestionnaires de nos hôpitaux estiment que 36 secondes suffisent pour nettoyer une salle de bains, il est évident que l'hygiène hospitalière et la sécurité des patients ne sont pas des priorités.

Ce qu'il faut dès maintenant, ce sont des directives contraignantes pour tous les hôpitaux sur les mesures de prévention et de surveillance de ces infections, mesures parfaitement connues et documentées.

Ce qu'il faut en même temps, c'est l'obligation pour tous les hôpitaux de divulguer en temps réel tous les cas d'infection nosocomiale et la publication régulière sur Internet par le ministère des taux d'infection, hôpital par hôpital.

Les patients et le public doivent connaître les risques d'infections à l'hôpital, actuellement de un patient sur neuf au Canada. Et les gestionnaires devraient être jugés sur leur performance, comme l'a récemment rappelé le ministre de la Santé de la Grande-Bretagne.

Jacques Besson
Association de défense des victimes d'infections nosocomiales (ADVIN)
Le 20 octobre 2004

Réduire les impôts ou augmenter les taxes?

La promesse de réduire les impôts des Québécois fait couler beaucoup d'encre par les temps qui courent. «Tannés d'être les dindons de la farce», disent les uns. «Pas question de réduire les revenus de l'État dans le contexte actuel», rétorquent les autres. Dans ce débat, tout le monde a raison.

Les revenus potentiels les plus importants pour les services publics se trouvent peut-être là où on ne les voit pas. Travail au noir, crime organisé, évasion fiscale: ces phénomènes génèrent une richesse qui ne se partage peut-être pas autant qu'elle le devrait car, par définition, l'impôt ne permet pas de «collecter» dans ces sphères. Et ainsi, avec les «produits» de leur comportement, ces personnes mènent un train de vie souvent très supérieur à la moyenne tout en ne contribuant absolument pas à l'équité dans une société. Pourtant, ils se rendent chez le médecin comme tout le monde, leurs enfants fréquentent l'école et ils se déplacent sur des routes qui, même lamentables, ont été payées par les contribuables. Dans ce contexte, pourquoi ne pas réduire les taux d'imposition tout en augmentant les taxes à la consommation? Pour éviter que la classe moyenne ne se retrouve exactement au même point, il faudrait augmenter significativement les niveaux de revenus donnant droit à des crédits de taxes de vente et augmenter également les montants de ces crédits. Plus de biens essentiels devraient être détaxés. Enfin, des scénarios croisés de tables d'imposition et de coûts en taxes pour un ménage moyen devraient être élaborés afin de s'assurer qu'au final, le but ultime de réduire la charge de la classe moyenne tout en conservant les revenus du gouvernement soit atteint.

La solution ne saurait évidemment être aussi simple. Un fait demeure: il faut reconnaître aux membres de la classe moyenne l'exaspération et la frustration causées par le sentiment très fort de

payer cher leur intégrité tout en dénonçant avec fermeté les injustices de ces systèmes parallèles.
Louise Fecteau
Saint-Jean-sur-Richelieu, le 15 octobre 2004

Bernard Landry, l'homme de la situation?

Il est navrant de constater à quel point on peut consacrer autant de temps et d'énergie à discuter des modes d'accès à la souveraineté au Parti québécois. Plutôt que de chercher à définir de façon concrète et moderne le «pourquoi» de l'option défendue, on se concentre immanquablement sur le «quand» et le «comment».

Fait rassurant, une volonté de modernisation est perceptible chez les membres et les délégués du Parti québécois mais aussi chez un nombre grandissant de députés. Un changement s'impose pour ce parti qui peine à profiter de son passage dans l'opposition pour donner un signal clair sur ses véritables intentions de revoir et de changer ses façons de faire. D'où l'importance pour le PQ d'avoir le bon chef, celui qui, par ses actions et les discours qu'il tiendra, incarnera cette volonté de changement et rendra celui-ci possible. À écouter M. Landry depuis le conseil national du week-end dernier, il est difficile de se persuader qu'il est en mesure d'opérer ce changement tout en apparaissant convaincant.

Meilleur vecteur pour réaliser la souveraineté, le PQ se doit de façon urgente de se renouveler et d'avoir à sa présidence le leader capable de lui permettre de reprendre le pouvoir. À ce chapitre, il a peut-être certainement pas se permettre d'attendre un second mandat des libéraux de Jean Charest, sans quoi son séjour dans l'opposition pourrait se prolonger de beaucoup compte tenu notamment du repositionnement constitutionnel du Parti conservateur au fédéral et de l'écho que reçoivent dans différentes régions du Québec les positions purement populistes de l'ADQ.

Benoît Charette
Membre de l'exécutif du PQ de Deux-Montagnes
Saint-Eustache, octobre 2004

LIBRE OPINION

À la rescousse de Mohamed Cherfi

FRANÇOIS DORÉ
Directeur de l'école de psychologie de l'Université Laval

GÉRALD DORÉ
Pasteur à l'église unie Saint-Pierre

CHRISTIAN DUBOIS
Professionnel au gouvernement du Québec

JULIE WILKINSON
Traductrice au gouvernement du Québec

PIERRE MOUTERDE
Professeur de philosophie au cégep de Limoilou

La Semaine interconfessionnelle des sanctuaires, qui se déroule du 17 au 24 octobre, est une occasion de se rappeler les tragiques conséquences humaines d'un système injuste de détermination des réfugiés. Des églises à travers le Canada se mobilisent pour attirer l'attention sur les familles en sanctuaire et sur les problèmes rencontrés par les demandeurs du statut de réfugié. Il y a actuellement cinq sanctuaires en cours au Canada, trois à Montréal (l'église catholique romaine de Notre-Dame-de-Grâce, l'église unie Saint Andrew's-Norwood, l'église unie Union United), un à Ottawa (Église unitarienne) et à Vancouver (Église anglicane). Les différents recours administratifs n'ayant rien donné, les personnes en sanctuaire sont à toutes fins pratiques prisonnières.

Et il y a aussi le dramatique dénouement du

tout premier sanctuaire à Québec, celui que l'église unie Saint-Pierre a ouvert à l'Algérien Mohamed Cherfi au mois de février dernier. Rappelons que le 5 mars, ce sanctuaire a été violé — une première au Canada — lorsque la police de Québec a arrêté Mohamed Cherfi dans l'église sous un faux prétexte. Celui-ci a été immédiatement expulsé aux États-Unis (étant entré au Canada par ce pays), où il est emprisonné, à Batavia, dans l'État de New York, depuis maintenant plus de sept mois à attendre une décision sur sa demande d'asile là-bas.

La situation de Mohamed Cherfi est urgente car le juge américain doit rendre sa décision aujourd'hui, et on sait que 95 % des demandes d'asile dans ce district de New York sont refusées. Il risque gros: l'expulsion en Algérie, où sa vie sera en danger. Or il existe une solution pour le ramener au Canada: notre parrainage collectif.

Nous sommes cinq citoyens de la ville de Québec qui le parrainons afin qu'il obtienne son droit de résidence ici, pour des motifs humanitaires. [...] Lorsqu'on nous a demandé de faire partie du comité de parrainage de Mohamed Cherfi, nous avons accepté parce qu'il s'agit d'un cas très troublant. Ce cas est si troublant qu'il nous a sortis du confort et de l'indifférence dans lesquels nous plonge trop souvent le spectacle du malheur d'autrui dans les médias.

Un homme intègre

En nous informant de son cas, nous avons appris que Mohamed Cherfi a vécu six ans parmi nous. Permanent bénévole à temps

plein au Comité d'action des sans-statut, il a donné ses services à ses compatriotes, les aidant à présenter leur dossier, à remplir leurs formulaires. Il a conseillé plus de 150 personnes à travers les dédales menant au statut de résident.

Plutôt que de songer — quand il se trouvait au Canada dans une situation délicate — à légaliser sa situation sur une seule base individuelle, il a préféré œuvrer à trouver une solution collective aux cas de nombreux Algériens sans statut qui, comme lui, risquaient l'expulsion. Il a ainsi permis à des centaines de compatriotes de vivre aujourd'hui en paix au Canada. C'est le philosophe Alain qui rappelait que dans une démocratie, on a besoin «d'éveilleurs» et qu'il faut des «éclairs d'aristocratie partout dans la foule». Mohamed Cherfi est de ceux-là. [...]

Chose curieuse, ses efforts qui ont permis à des centaines de personnes de régulariser leur situation n'ont pas débouché sur le même heureux dénouement pour lui. Cela nous semble injuste. Alors qu'aucune accusation ne pèse sur lui et qu'il ne représente aucun risque pour la sécurité du pays, on l'a expulsé aux États-Unis, où il attend depuis des mois qu'on statue sur son sort. [...]

Le parrainage collectif nous permet d'exprimer concrètement toute notre confiance en Mohamed Cherfi comme personne apte à contribuer pleinement à la société québécoise. Nous nous engageons avec conviction dans le parrainage de son rapatriement afin que d'autres Québécois et Canadiens le connaissent, partagent avec lui la vie citoyenne et grandissent comme nous à son contact.

IDÉES

Tout le monde «en» parle... mais de quoi, au juste?

JEAN-MARC LIMOGES

Étudiant au doctorat en littérature
et arts de la scène et de l'écran à l'Université Laval

MATHIEU ST-ONGE

Étudiant à la maîtrise en communication
à l'Université de Montréal

Nous assistons, depuis quelques semaines, à de bien intrigants coq-à-l'âne. Tout le monde «en» parle, semble-t-il, mais de quoi, au juste? [...]

«Tout le monde en parle, nous dit le site Internet, c'est un grand plateau de deux heures où Guy A. Lepage recevra les gens dont tout le monde parle.» Nous voilà donc aiguillés. L'émission abordera tous les sujets de l'heure, des plus nobles aux plus crasses. Se battre dans un film ou s'ébattre dans un autre, risquer sa vie dans le politique ou le porno, s'échapper d'Irak ou sur un tapis, témoigner de l'horreur ou de sa colère, être adulé ou adultère, c'est tout un.

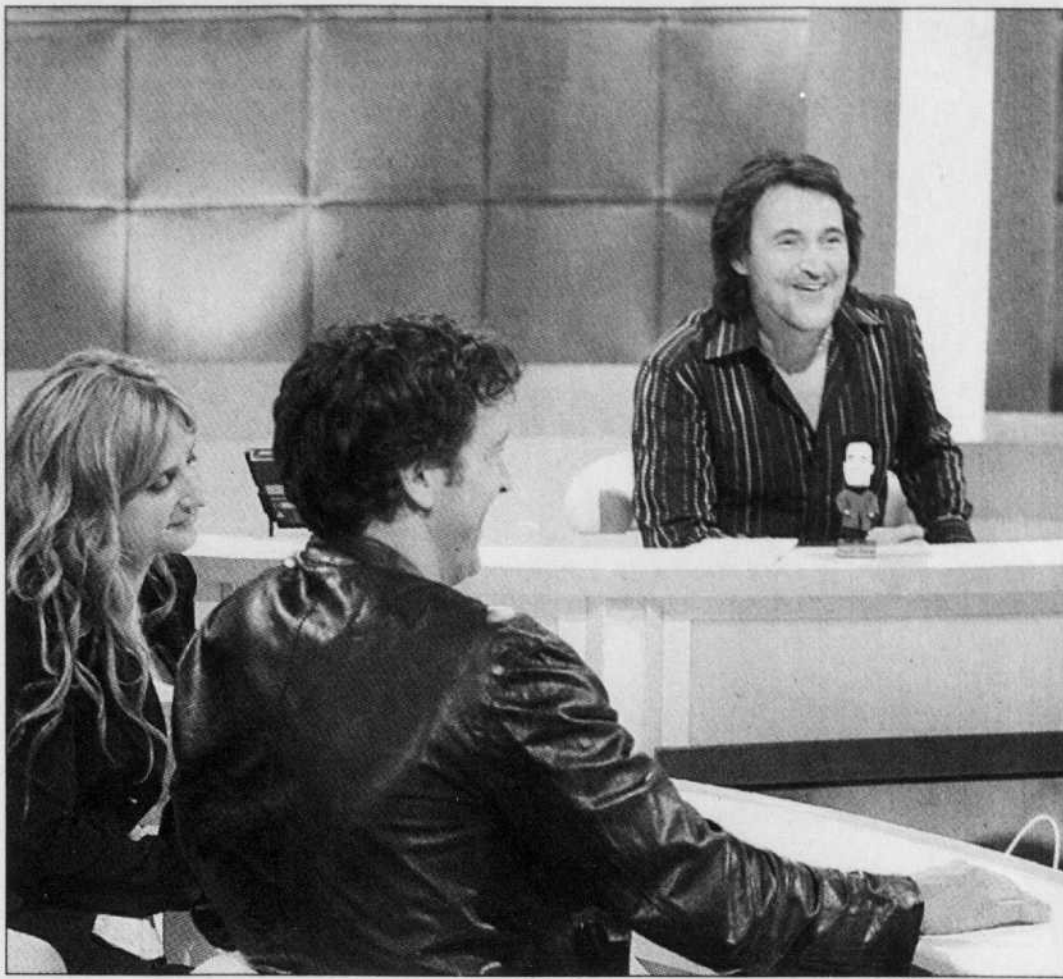
Toutes les questions que «tout le monde» se pose — et auxquelles «tout le monde» pourrait d'ailleurs répondre: «comment te sens-tu?», «que préfères-tu?», «de quoi rêves-tu?» — seront posées. Avec, à chaque émission, son acteur loué, son chanteur populaire, son humoriste exalté, son sportif ravi, son politicien intéressé, sa femme fatale, son personnage controversé et son ahuri de service, l'émission aura de quoi attirer et satisfaire «tout le monde», du plus ignare au plus lettré, du plus prude au plus libidineux.

Et afin que «tout le monde» reste suspendu, immobile et pantois, une injure jaillira, un esclandre éclatera, quelqu'un partira (par envie de se démarquer ou de pisser). De cette émission, pour que «tout le monde» y reste, (presque) «tout le monde» part. Fin d'une première manche tout en bâtons rompus.

L'événement

Car s'amorcent par la suite les dérapages qu'il nous faut saisir, la dérive qu'il nous faut comprendre. C'est là que le contenu de l'émission se dissipe et que son titre change de sens. Tout le monde «en» parle toujours, mais plus de la même chose. On comprend alors que l'émission parle de ce dont «tout le monde» parlait pour que «tout le monde» ne parle plus que de l'émission. De la présence d'un Fillion sur les ondes à l'absence d'un Demers sur le plateau, des fresques de Chapleau à ses frasques avec Raël, de la peine de mort à celle de Pelletier, «tout le monde» ne parlera plus non plus des événements de la semaine mais de ceux de la soirée. «Tout le monde» ne parle que de *Tout le monde en parle*. Après le spectaculaire feu de paille auquel nous avons assisté, l'émission n'a plus qu'à renaître de ses cendres.

La preuve, a contrario, sourd d'un article de Nathalie Petrowski: «On a trouvé la troisième émission ennuyeuse, complaisante, plate même.» (*La Presse*, 29

Un extrait de l'émission *Tout le monde en parle*.

SOURCE RADIO-CANADA

septembre). Comme si cette émission, qui réunit *«les gens qui font l'événement de la semaine»* (dit Guy A. Lepage dans cette troisième émission justement), devait elle-même devenir l'«événement de la semaine». Comme si les «événements de la semaine» (parfois abstraits, souvent illusoire) devaient s'effacer au profit de ce nouvel «événement de la semaine», bien palpable, qu'était l'émission. Comme si, enfin, l'émission fabriquait artificiellement de l'événement, travaillant à se fabriquer elle-même comme événement.

Qu'on aborde quelque pan de l'«histoire» (qui préexiste, en quelque sorte, aux «discours» que les médias peuvent tenir sur elle) — de la peine de mort à la liberté d'expression en passant par les sectes et les génocides —, on ne retiendra plus, le lendemain, que le moment «historique» auquel le «discours» qu'est l'émission aura donné lieu. Ce sera alors le manque de bravoure du «pisson» (*La Presse* et *Le Soleil*, 13 septembre), le crêpage de chignon de sa «sainteté»

(*La Presse*, *Le Soleil* et *Le Devoir*, 21 septembre) ou encore la «grosse job de montage» que subira un Philippe Maurice (*La Presse*, 6 octobre) ou le j'«aurai[s] du protester» qu'avouera une Bianca Jagger (*La Presse*, 10 octobre) qui fera la manchette.

En bref, deux millions de téléspectateurs écoutent l'émission non tant pour entendre témoigner de ce qui est arrivé que pour être témoin de ce qui arrivera. Les «événements de la semaine», tout le monde «en» parle avant l'émission. C'est pour cela que *Tout le monde en parle* en parle. Ça lui assure la cote. Puis, *Tout le monde en parle* devient l'événement de la semaine. C'est pour cela que tout le monde «en» parle aussi après. Ça lui assure les cotes. [...]

Parler de *Tout le monde en parle*, c'est encore «en» parler, certes. Aporie prévue. Il nous fallait alors tenter ce pas de côté et montrer comment *Tout le monde en parle* «en» parle et comment «tout le monde» parle de *Tout le monde en parle*. C'est une façon de s'«en» sortir.

Le fédéralisme belge: quelques précisions

PIERRE ANSAY

Délégué Wallonie-Bruxelles au Québec

La presse québécoise faisait état ces jours derniers du fédéralisme qui gouverne les institutions de mon pays. Il est bon, à ce propos, d'en rappeler quelques principes directeurs afin de ne pas sombrer dans la confusion et l'approximation.

En un, c'est un fédéralisme à deux niveaux. Le premier niveau est composé des régions, des communautés et de l'État fédéral, sans présence de l'une de ces composantes sur les autres. Le second niveau est composé des provinces (institutions et territoires proches des départements français) et des communes ou municipalités.

Les trois régions (Flandre, Wallonie et Bruxelles) exercent la tutelle sur l'exercice des compétences mises en œuvre par les communes et les provinces, la Flandre ayant, au contraire de la Wallonie et des francophones de Bruxelles, opéré la fusion entre la région flamande et la communauté flamande.

En deux, les compétences exercées par l'État fédéral, les communautés et les régions sont exclusives l'une de l'autre, ce qui signifie, hormis l'exception partielle de l'État fédéral belge dans le champ des compétences de la région de Bruxelles-Capitale, l'interdiction absolue, au nom de la loyauté fédérale, du pouvoir de dépenser et son corrélat, le droit de retrait.

En trois, la profonde originalité du fédéralisme belge est la coexistence, sur le même plan, de l'institution régionale et de l'institution communautaire à côté et non pas en dessous de l'État fédéral. Ce dernier exerce des compétences exclusives dans des domaines tels les finances et la monnaie, la justice et la sécurité intérieure, les affaires étrangères

Le fédéralisme belge est marqué par le pragmatisme et la négociation et, dans ses meilleurs moments, par la loyauté fédérale et l'esprit de coopération

«Gagnant-gagnant»

Le fédéralisme belge est évolutif. À la revendication wallonne qui voulait redynamiser son économie par le fait régional a répondu la revendication flamande qui voulait protéger sa culture et sa langue. Ce fut là un merveilleux jeu «gagnant-gagnant». Plusieurs réformes institutionnelles successives ont refaçonné les compétences et, dans la longue durée, consacré ce fédéralisme centrifuge dans la voie de la dissociation mais avec le maintien d'un État fédéral légitime.

Le quatrième point porte sur le principe juridique général de l'équipollence: les actes législatifs des régions et des communautés, dans le champ exclusif des compétences qui leur sont reconnues par la Constitution belge, sont de même niveau que les lois fédérales. Seul opère le contrôle de conformité avec la Constitution belge et les grands traités internationaux, pour les actes de chaque institution, aussi bien fédérale que communautaire ou régionale.

En cinq, la Belgique est sans doute un des seuls pays fédéraux à avoir appliqué la doctrine Gérin-Lajoie dans sa formulation essentielle: le prolongement externe et diplomatique des compétences internes. Ainsi, la Délégation Wallonie-Bruxelles au Québec exerce, pour les francophones de Bruxelles et de Wallonie et pour la région wallonne, les fonctions de représentation diplomatique auprès du gouvernement du Québec en actionnant les divers leviers des compétences communautaires et régionales, à l'exception des relations économiques et commerciales, qui sont l'apanage de l'Agence wallonne à l'exportation et de la Représentation économique et commerciale de la région wallonne à Montréal. La délégation exerce ses mandats et son travail diplomatique sans aucun lien de subordination vis-à-vis de l'ambassade de Belgique à Ottawa ou du consulat général de Belgique à Montréal.

Rappelons donc que l'ouverture de la Délégation Wallonie-Bruxelles à Québec en 1982 a mis en place un double précédent: pour la première fois, le gouvernement québécois instaure un lien diplomatique avec deux entités d'un pays fédéré (la Wallonie et la communauté française) et, pour la première fois, deux entités belges fédérées opérationnalisées en quelque sorte la doctrine Gérin-Lajoie pour leur propre compte.

Le fédéralisme belge est marqué par le pragmatisme et la négociation et, dans ses meilleurs moments, par la loyauté fédérale et l'esprit de coopération. À désirer le connaître, il n'est pas si complexe que ça; pensons plutôt qu'il est élégant et autorise la renégociation de son cadre et de son architecture au sein de procédures démocratiques organisées par la loi. Le fait qu'un jour puisse évoluer ou non vers ce que certains ont nommé le «divorce belge» ne l'invalide pas car les peuples ont le droit, sous certaines conditions garanties par le droit international, de disposer d'eux-mêmes. [...]

Le Forum des générations: un exercice fructueux et un consensus important

L. JACQUES MÉNARD

Président de BMO Groupe financier (Québec)

J'ai eu l'honneur de contribuer aux travaux du Groupe consultatif sur l'état des finances publiques et les changements démographiques. C'est donc avec beaucoup d'intérêt que j'ai participé au Forum des générations qui a réuni environ 80 leaders de la société québécoise. Je n'ai pas été déçu. Ce fut une expérience exceptionnelle, une occasion unique de prendre le pouls du Québec et de contribuer à des échanges stimulants concernant l'avenir de notre société.

Tous reconnaissent les succès qu'a connus le Québec dans de multiples domaines au cours des dernières décennies. [...] Toutefois, le tableau de bord du Québec d'aujourd'hui est constellé de voyants jaunes, et certains virent même au rouge. [...] Quelques exemples. Le Québec dépense en services publics un peu plus de 1000 \$ de plus par habitant que l'Ontario. Notre richesse par habitant est inférieure de 6000 \$ à celle des Ontariens. [...] C'est chez nous que le fardeau fiscal est le plus lourd alors que seulement 14 % des Québécois paient 60 % de l'impôt sur le revenu des particuliers.

Le service de la dette accapare autant d'argent qu'en dépendent 12 ministères réunis. Malgré le déficit zéro, notre dette s'alourdit à raison de trois milliards de dollars par année. Et ce, au moment où nous avons bénéficié des plus faibles taux d'intérêt que nous ayons connus depuis des décennies. Nous le savons tous, cette époque risque de se terminer bientôt. Alors qu'en 2001 le Québec comptait cinq personnes en âge de travailler pour une personne de 65 ans et plus, cette proportion sera réduite à deux pour un en 2031. C'est une situation très préoccupante quand on mesure l'importance de la population au travail dans la croissance économique.

Il ne s'agit pas de noircir la situation mais bien de travailler à édifier le Québec de demain en toute connaissance de cause.

Au forum [...], il a été rassurant de constater le partage profond de valeurs communes autour de la table. Le Québec moderne est le reflet de l'ouverture dont témoignent ses citoyens entre eux et à l'égard des autres, de leurs idées, de leurs cultures. Le Québec est fait de solidarité, de générosité, de recherche d'équité et de tolérance. Ce sont ces valeurs qui ont présidé aux échanges tout au long de ces trois journées de travaux. [...]

Les représentants de groupes aux intérêts parfois

divergents ont uni leurs efforts afin d'esquisser des avenues de solution qui trouveront, il faut l'espérer, leur forme plus concrète dans les résultats des travaux des groupes formés à l'issue de ce forum. À cet égard, l'enthousiasme qui sous-tend les offres de participation à ces comités et groupes de travail suscite beaucoup d'optimisme. Les travaux du Forum des générations témoignent d'un niveau de santé démocratique encourageant au Québec.

Consensus sur le développement hydroélectrique

Parmi les consensus qui se sont dégagés avec force au cours du forum, il faut souligner la poursuite du développement du potentiel hydroélectrique du Québec, qui a fait l'objet de plusieurs interventions, plus enthousiastes les unes que les autres. [...] Nous disposons d'une ressource naturelle abondante, propre, renouvelable, à l'origine de la production de l'électricité dont la demande ne peut aller qu'en s'accroissant de façon importante au fil des ans, tant chez nous que chez nos voisins, beaucoup moins bien pourvus que nous ne le sommes à cet égard.

En plus de répondre adéquatement à la demande de la population québécoise, nous disposons d'un potentiel considérable qui pourrait nous permettre d'attirer, particulièrement dans les régions du Québec, des entreprises dynamiques, de générer des fonds pour nous aider à redresser nos finances publiques, de contribuer au financement de nos systèmes de santé et d'éducation, en plus de donner de l'emploi à nos travailleurs.

Pourquoi alors nous borner à ne développer strictement que les ouvrages hydroélectriques requis pour répondre aux besoins prévisibles de notre marché interne? Le Québec dort littéralement sur une mine d'or. Avec les surplus que nous pourrions générer en développant davantage cette richesse, il serait peut-être possible de créer un «Fonds du patrimoine» qui nous aiderait à régler l'épineux problème de notre dette publique. Sans compter le fait que l'exportation de notre électricité «propre» chez nos voisins qui produisent avec des centrales polluantes améliore d'autant la situation environnementale des Québécois.

Le consensus spontané qui s'est manifesté lors des nombreuses interventions à cet égard au Forum des générations, interventions qui ont été le fait de représentants de groupes diversifiés, donnent espoir dans notre capacité de maintenir notre niveau de vie et de léguer à nos enfants une société porteuse d'ave-



DIDIER DEBUSSCHERE REUTERS

Jean Charest lors du discours d'ouverture du Forum des générations.

nir. À titre d'ex-président du conseil d'Hydro-Québec et aussi à titre de citoyen québécois, je ne peux que me réjouir de l'expression de cette volonté de développer notre potentiel hydroélectrique.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Jean-Pierre Legault (pupitre édito, idées, perspectives et sports), Isabelle Paré (santé), Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précornt (responsable des pages thématiques); Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relaxation); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographie); Michel Bélair (responsable), Julie Carpentier, Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (littérature), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Eric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzette et Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Mariyus Hamelin, Alexandre Shields (communis); la documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlène Côté, Slavica Bogdanov, Christiane Legault, Anélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Clément Paquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebail, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Theriault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire), LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Nathalie Zennaris, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danièle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida, INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Gisèle Lenard, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Geneviève Duguay, MoniqueL'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haec (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

COPPS

SUITE DE LA PAGE 1

la semaine prochaine en anglais et au début de novembre dans sa version française, intitulée *La Batailleuse*.

Un porte-parole du bureau de Paul Martin a nié les allégations de Mme Copps.

«Toute suggestion au sujet de l'existence d'une proposition pour éliminer la Loi canadienne sur la santé liée au budget de 1995 ou à M. Martin est incorrecte, a dit le porte-parole, Scott Reid. Il ne concevait pas une telle proposition ni ne l'appuierait.»

Éliminer la loi sur la santé était une «carotte» fédérale que voulait faire miroiter M. Martin pour faciliter l'adoption des restrictions importantes en santé et dans les services sociaux, peut-on lire dans un extrait de trois pages anonymement envoyé à la Presse canadienne.

Le budget de 1995 a été un moment crucial pour le gouvernement libéral. Paul Martin avait promis cette année-là d'éliminer un déficit de 42 milliards de dollars.

La Loi canadienne sur la santé est la référence en matière de santé au Canada; elle garantit entre autres l'accès universel aux soins de santé et oblige les provinces à respecter des conditions afin de recevoir les milliards de dollars que le fédéral leur accorde pour financer leurs systèmes de santé.

Mme Copps dit avoir été sidérée de constater que M. Martin était prêt à entamer l'inviolabilité fédérale de l'assurance maladie.

«Lorsque j'ai vu la référence à la Loi canadienne sur la santé et la proposition de l'abolir, j'ai su que c'était de la dynamite politique.»

«Qu'un gouvernement libéral fasse cela était une trahison de nos principes fondamentaux. Je suis allée voir M. Martin pour lui faire part de mes préoccupations, mais il en a fait fi, disant qu'il était trop tard parce que le budget était déjà parti pour l'imprimerie.»

En fait, les presses n'avaient pas encore fait leur travail et, appuyée par Jean Chrétien, Mme Copps dit avoir pu forcer le ministre des Finances de l'époque à réécrire le budget à la dernière minute.

La révélation ne devrait pas manquer de soulever plusieurs questions sur l'engagement de M. Martin vis-à-vis de l'assurance maladie.

Sheila Copps a dû quitter la politique fédérale de force plus tôt cette année après avoir perdu une lutte amère dans sa circonscription de Hamilton, en Ontario, contre l'actuel leader du gouvernement aux Communes, Tony Valeri.

Presse canadienne

PPP et prisons

Les prisons privées auront de la difficulté à garder leur personnel à cause des moins bonnes conditions de travail qu'on y offre, a déclaré hier le président de l'Office des droits des détenus, Jean-Claude Bernheim. «La seule façon pour qu'une prison privée coûte moins cher, ce sera en coupant dans le salaire des agents correctionnels», a indiqué M. Bernheim. Selon les informations qu'il a obtenues, le personnel de la prison à sécurité minimum que Québec veut construire en Montérégie relèvera du secteur privé. Comme les salaires représentent 80 % des coûts d'une prison, a noté M. Bernheim, c'est le seul poste budgétaire où des économies peuvent être réalisées. Les frais médicaux, les repas, l'entretien et le chauffage ne sont pas compressibles, à son avis. Le criminologue estime qu'il sera extrêmement difficile de recruter et de conserver du personnel qualifié avec des conditions inférieures. De plus, il craint que du personnel mal qualifié ne soit embauché. - PC

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les avis de décès (Le Mémoriel)

Au téléphone (514) 525-1149
Par courriel info@lememorial.com

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

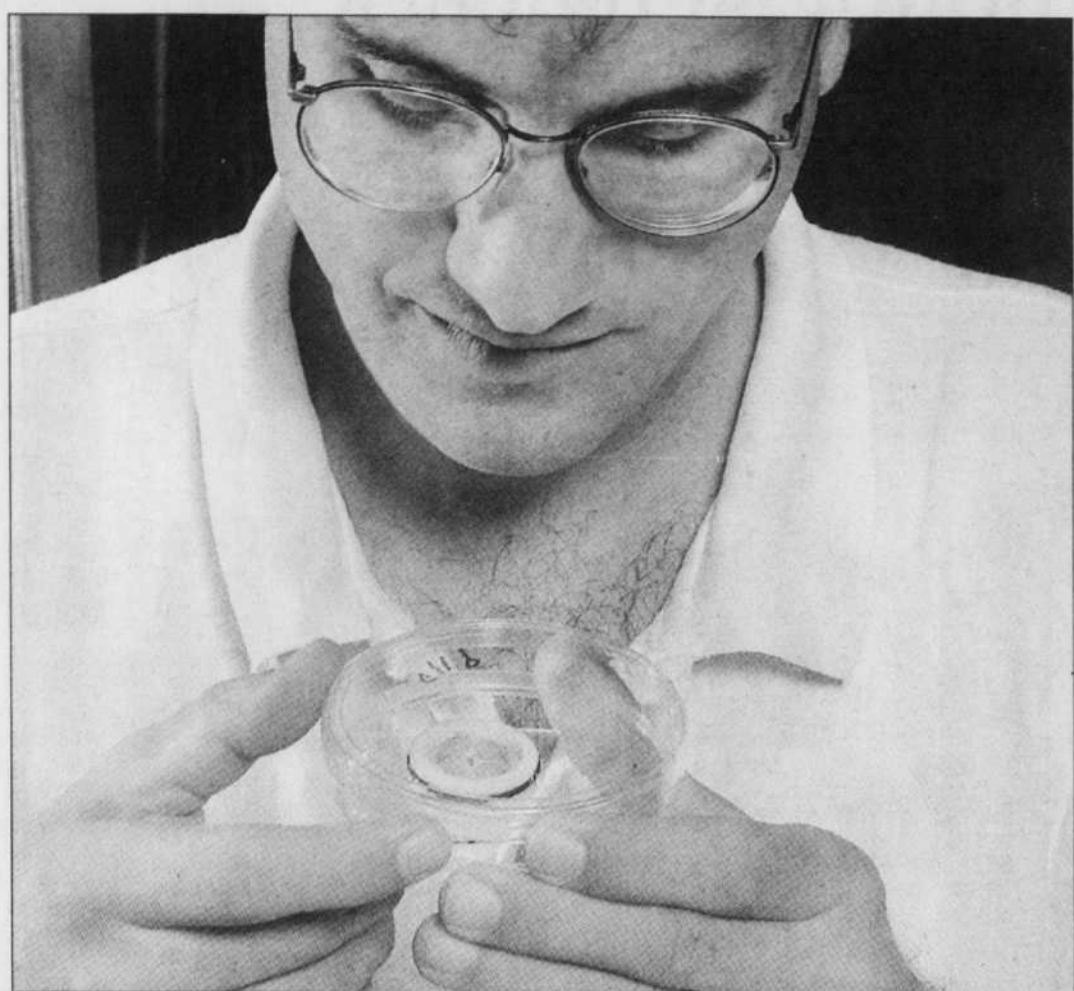
Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avertir notre service à la clientèle.

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.



Thomas DeMarse, chercheur à l'université de la Floride, et son «cerveau» de poche.

CERVEAU

SUITE DE LA PAGE 1

muni de 60 électrodes formant un quadrillage au-dessus duquel nous avons posé les neurones corticaux de rats qui, rapidement, ont commencé à se reconnecter afin de former un réseau neurologique vivant, un «cerveau», explique-t-il dans un communiqué diffusé par le géant Newswise.

C'est ainsi que le cerveau improvisé et le simulateur ont commencé à dialoguer au moyen d'une connexion bidirectionnelle. Le principe rappelle d'ailleurs la nature même de la relation des neurones, qui reçoivent et interprètent les signaux de chacun d'eux afin d'assurer le contrôle du corps.

A travers la cloche de verre, les scientifiques ont pu observer en direct la façon dont les cellules nerveuses interagissent avec le simulateur. Cela leur a aussi permis de lever le voile sur la façon dont le réseau neurologique établit des connexions et commence à gérer l'information. Au départ, les neurones avaient l'air de grains de sable humectés, mais ils ont bientôt déployé de minuscules tentacules qui leur ont permis d'établir des connexions les uns avec les autres.

«Quand on a relié le cerveau à un simulateur de vol, il ne savait pas comment contrôler l'avion, raconte M. DeMarse. L'avion errait au hasard. Mais au fur et à mesure que les données sont arrivées, le réseau neurologique s'est modifié. Et, avec le temps, le réseau a appris graduellement à piloter l'avion.» Et pas n'importe comment! Qu'il fasse beau ou qu'il grêle, que le soleil brille ou que le vent souffle, le vaillant petit cerveau parvient à contrôler l'appareil, assurent les chercheurs.

À la lumière de ces tests, il apparaît évident pour l'équipe floridienne qu'il y a là une véritable mine de données sur le fonctionnement mystérieux de la gestion de l'information. «Il y a une foule de données qui nous indiquent que la gestion de l'information n'est pas le fait d'un seul neurone ici, indique M. DeMarse. Ce calcul apparaît comme une propriété émergeant de centaines ou même de milliers de neurones qui coopè-

rent pour produire l'incroyable pouvoir de traitement de l'information du cerveau.»

En regardant *in vivo* ces interactions, les scientifiques espèrent comprendre enfin les causes de désordres neurologiques comme l'épilepsie et mettre au point de nouvelles façons d'intervenir, des techniques bien sûr moins invasives.

Mais c'est à titre d'ordinateur de poche que le petit cerveau pourrait être employé en tout premier lieu. En effet, celui-ci pourrait bien être utilisé pour piloter un drone (un avion inhabité) ou être chargé de tâches dangereuses pour les humains, par exemple des missions de recherche et de sauvetage ou encore l'estimation des dommages causés par une bombe.

Pour Thomas DeMarse, il ne fait aucun doute que le cerveau est supérieur à l'ordinateur. «Prenons le cerveau et sa capacité d'apprendre et de mémoriser: je peux interroger quelqu'un sur sa vie alors qu'il avait cinq ans et il pourra retrouver l'information. Voilà qui illustre l'énorme capacité de la mémoire. En fait, tout le monde fait des tâches très simples que l'on croit faisables par un ordinateur mais qui, en fait, ne le sont pas.»

En fait, si l'ordinateur surpasse le cerveau pour gérer certaines catégories d'information, il n'aura jamais la flexibilité du cerveau humain. Cela est particulièrement vrai pour certaines formes de gestion de l'information, notamment lorsqu'il s'agit de reconnaître des choses qui ne lui sont pas familières et qui sont impossibles à programmer dans les ordinateurs modernes.

Voilà d'ailleurs une piste que les scientifiques aimeraient bien explorer. «Si nous parvenons à découvrir les règles qui font en sorte que le réseau neurologique arrive à gérer l'information selon un mode de reconnaissance, nous arriverons peut-être à appliquer ces connaissances pour créer de nouveaux systèmes informatiques», espère le professeur DeMarse.

Le Devoir

Le Devoir

GARDERIE

de garderies. C'est ce qui a frappé Benoît Mélançon, professeur au département de français de l'Université de Montréal, à qui nous avons soumis nos listes.

«C'est prévisible et évident, dit-il, mais ça rejoint un engagement bien québécois pour cette épithète.» Une véritable histoire d'amour, en fait: nous nous en servons pour qualifier des personnages politiques, par exemple «le petit gars de Shawinigan» (Chrétien), «Ti-Poil» (Lévesque), etc. Benoît Mélançon nous renvoie ensuite à l'entrée «petit» de son *Dictionnaire québécois instantané* (Fides): «Atténuateur linguistique fort prisé dans les troquets et autres estaminets, souvent utilisé en conjonction avec le conditionnel. "Je prendrais un petit apéritif, capitaine!" L'universitaire fait remarquer que «petit» traverse une phase d'expansion inouïe, qu'il illustre de deux exemples: «Je vais vous donner un petit numéro de téléphone» (entendu à Radio-Canada, août 2001). Facile d'expliquer qu'on se saoule pratiquement de «petit» dans les noms de garderies de chez nous. Liste: Les Petits Murmures, Le Petit Palais, Les P'tits Poils, Les Petits Manitoules, Les Petits Pas, Les Petits Artistes, Le Petit Équipeage, Au petit nuage, Au petit talon... Sans oublier l'extrême Garderie Petit à Petit, etc. «Dans votre liste, les exceptions sont rares, souligne Mélançon. Il y a peut-être la garderie Gros Bec, Garderie Gronigo et Le Pas de géant.» Il note aussi que, parfois, les animaux évoqués sont gros, notamment des pachydermes, qui varient de couleur selon la ville: garderie L'Éléphant bleu, à Montréal, et garderie L'Éléphant rose, à Québec. Pourquoi rose? «C'est une couleur bien de chez nous. Ne sommes-nous pas le peuple des hommes roses?», note Benoît Mélançon. Et pourquoi «Éléphant bleu»? «Parce que ça faisait "cute"», répond laconiquement un employé de l'endroit, ajoutant: «Vous savez, ça date du début des années 80...», comme s'il parlait d'une époque lointaine un peu dingue. (Que dirait-il de la garderie La Tralée?)

Autre exception à la règle du «petit»: l'incroyable garderie Monsieur Grosse Bédaine. «Il y a 25 ans, raconte la fondatrice Line Blanchet, les enfants ne voulaient pas beaucoup manger: pour les faire rire et les inciter à finir leur assiette, on avait choisi ce nom. Mais les temps ont changé. Aujourd'hui, on parle constamment d'obésité chez les enfants.» Le nom attire tout de même l'attention. Même que Mme Blanchet a été victime d'une «insolence d'un téléphone» diffusée sur une station de radio de Québec: un personnage à l'accent arabe lui reprochait d'avoir nommé sa garderie «Ben Laden», ce qui donnait une mauvaise publicité aux gens de cette origine! Mme Blanchet en rit encore.

Bonjour les amis

Évidemment, tout le monde est un «ami» dans le

BULLETIN

SUITE DE LA PAGE 1

chaque établissement sera disponible sur son site Internet ou en version imprimée.

«C'est une prérogative des parents et des élèves de pouvoir faire le choix d'une école. Les parents magasinent. On présente ici une façon plus facile d'avoir toute l'information», a dit Pierre Reid en conférence de presse hier. Le site Internet du MEQ propose même un «localisateur» qui permet à un parent de rechercher les écoles de son quartier dans un rayon de cinq kilomètres et d'obtenir des données sur chacune d'elles.

Le ministre se défend bien de faire entrer les écoles publiques dans une logique de concurrence. L'objectif consiste plutôt à offrir aux parents un «bulletin d'école significatif et parlant» qui «va bien au-delà des portraits désincarnés des établissements qui sont présentés dans les opérations de type palmarès».

Pierre Reid a pesté contre le bulletin des écoles publié chaque année par *L'Actualité*, qui se situe selon lui aux antipodes de sa démarche. «Ce palmarès donne une partie seulement de l'information et ne permet pas à des parents et à des enfants de comprendre ce qui se passe dans l'école, a-t-il expliqué. Ce n'est pas lorsqu'on compare des colonnes de chiffres qu'on a une idée exacte de ce qui se passe dans une école et qu'on peut savoir quelle est l'école qui va permettre le mieux à un enfant de réussir ses études et de ne pas décrocher.»

Le président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, André Caron, se réjouit de cette démarche gouvernementale qui permettra aux écoles de faire valoir leurs «bons coups». «Nous sommes convaincus que la transparence est la clé d'une plus grande reconnaissance de la population à l'égard de l'école publique, que l'on connaît mal», a-t-il dit. M. Caron a écorché au passage le palmarès de *L'Actualité*. L'initiative de Pierre Reid «a beaucoup plus d'intérêt et de valeur qu'un palmarès incomplet, sans nuances, qui compare des pommes avec des oranges et qui présente un portrait injuste des écoles publiques», a-t-il lancé.

La présidente de la Fédération des comités de parents du Québec, Diane Miron, dit souhaiter depuis longtemps davantage de transparence de la part des écoles. «On a la ferme conviction que tout parent a le droit de connaître les réalisations et les orientations d'une école. Quand on ignore les forces et les faiblesses d'une situation, il est bien normal [pour un parent] de sous-estimer et même d'être tenté d'aller voir ailleurs. Le contraire est aussi vrai: si on dispose d'une information claire, on sera davantage enclin à reconnaître la valeur des efforts réalisés», a-t-elle expliqué.

Mme Miron estime cependant que «toutes les écoles ne sont pas encore à l'aise ou habiles dans l'art de rendre des comptes de ce qu'elles font». Les conseils d'établissement devront selon elle faire leurs devoirs. L'article 83 de la Loi sur l'instruction publique stipule d'ailleurs que le conseil d'établissement doit «informer annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école des services qu'elle offre et leur rendre compte de leur qualité».

Guy Dumais, le directeur de l'école secondaire Rochebelle, où cette conférence de presse a eu lieu, croit que la démarche de reddition de comptes du gouvernement soulève quelques «interrogations et inquiétudes» puisqu'elle est «nouvelle». Le type de bulletin que le ministre exige des directions d'école doit être «simple et clair», a-t-il insisté, soulignant que l'expérience des nouveaux bulletins scolaires des élèves a été quelque peu décevante pour les parents. Il a assuré que les écoles «ne demandent pas mieux que de rendre des comptes».

Même si l'école Rochebelle se classe «très bien» dans le bulletin publié par *L'Actualité*, Guy Dumais se fait à son tour très critique. «Ce palmarès-là, je n'y crois pas, a-t-il lancé. Les gens qui font ce palmarès ne viennent pas voir dans mon école comment je fais pour donner une chance à tous les élèves de réussir, ce que je fais avec des élèves qui éprouvent des difficultés. Pour moi, c'est plus important que les résultats présentés dans *L'Actualité*.»

Le Devoir

Le Devoir